

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vintés. Composez un seul numéro: **832-1930**
876, rue St-Augustin, Breakeyville

LE SOLEIL

LOUPE
Louer, c'est une brillante idée!
ST-GEORGES BCE 228-1718
LÉVIS 835-3343
QUÉBEC 687-5757
CHARLESBOURG 827-1331
PAS CE QUE VOUS CHERCHEZ, SI NOUS N'AVONS PAS CE QUE VOUS CHERCHEZ, NOUS LE TROUVERONS

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1988

QUÉBEC, 92^e ANNÉE, NO 260
72 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
ILES DE LA MADELAINE, GASPÉ RIVIÈRE, AU-RENARD, PERCE, ABITIBI 50\$

35¢

LE GOUVERNEMENT

Un exode profitable à Charlesbourg et Ste-Foy

Au cours des deux dernières années, ces deux villes de banlieue de la capitale ont fourni 75 pour 100 des nouveaux espaces à bureaux au gouvernement. **A-9**

LE CANADA

Assurance-chômage: les 65 ans ont droit au régime complet

La cour d'appel fédérale déclare inconstitutionnelle une partie de la loi qui prive les personnes âgées de 65 ans d'un régime complet de prestations. **A-15**

LE SPORT

Guy Lafleur signe un contrat avec les Rangers

C'est officiel, Lafleur fait un retour à la Ligue nationale à titre de joueur. Il a signé un contrat d'un an plus une année d'option avec les Rangers de New York. **S-2**

LES ARTS

Un premier film en France pour Louise Portal

Depuis trois mois, elle tournait son premier long métrage en France. Louise Portal rentre au Québec aujourd'hui pour préparer son prochain microsillon. **B-10**

LE MONDE

« Discovery »: un autre pépin, mais le départ est maintenu

Les dirigeants de la NASA espèrent corriger à temps un autre problème technique survenu hier pour pouvoir lancer la navette demain matin. **A-16**

L'ÉCONOMIE

Les Chinois achètent tout ce qu'ils peuvent trouver

Les Chinois ont maintenant une capacité d'achat phénoménale si on compare à ce qui se passait il y a 10 ans. Ils achètent tout ce qui leur tombe sous la main. **B-1**

L'EDITORIAL

La médaille d'or du dopage

Il faudra plus qu'un nettoyage de médailles pour redorer le blason de l'organisation olympique canadienne dans l'esprit des Canadiens. **B-14**

L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-8
Le Québec	A-9 à A-13
Le Canada	A-14 et A-15
Le Monde	A-16 à A-19
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	B-10 à B-13
Bandes dessinées	S-19
Bridge	C-13
Carrières	B-13
Consommation	Cahier C
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Feuilleton	C-10
Éditorial	B-14
Horoscope	C-13
Mots croisés	C-11
Mot mystère	C-11
Où aller à Québec	B-12
Patron	C-14
Pierre Champagne	A-9

LA MÉTÉO

Dégagement partiel en matinée. Couvert par la suite avec vents modérés. Maximum de 13. Demain: ensoleillé. **S-20**

Johnson rentre au Canada...acclamé et questionné

Ottawa fera une enquête

TORONTO (d'après AFP et PC) — Ben Johnson est rentré au Canada hier après-midi, dépouillé de sa médaille, et escorté de policiers chargés d'éloigner les curieux de l'athlète déchu qui garde le mutisme le plus complet depuis son départ précipité de Séoul.

Pendant ce temps, aux Communes, alors que l'Opposition réclamait la démission du ministre d'État Jean Charest « pour ne pas avoir pris les

mesures pour empêcher Ben Johnson d'utiliser des stéroïdes anabolisants », le ministre d'État à la Jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, promettait d'instituer une enquête sur toute l'affaire Ben Johnson.

Lors de son arrivée à Toronto, où il réside, à bord d'un avion d'Air Canada en provenance de Séoul via New York, le sprinter canadien, déchu de sa victoire olympique, est resté à bord de l'appareil en compagnie de sa mère et de représentants d'Air Canada et des douanes canadiennes pour en descendre après tous les autres passagers et emprunter le circuit habituel des formalités d'arrivée.

La centaine de journalistes, photographes et cameramen qui étaient venus l'accueillir n'ont pu que l'apercevoir de loin dans l'aérogare tandis que quelques sympathisants criaient à l'athlète convaincu de dopage: « On t'aime, Ben. »

Johnson, qui paraissait très fatigué, « l'air de quelqu'un qui ne sait pas ce qui l'a frappé », selon un témoin, n'a fait aucune déclaration avant de quitter l'aéroport dans une limousine noire précédée d'une voiture de la Gendarmerie Royale.

Les forces de l'ordre ont ensuite escorté l'athlète déchu à travers la foule des journalistes et des curieux qui s'était massée devant la maison de sa soeur, dans le quartier de Scarborough.

L'agent de Ben Johnson, Larry Heidebrecht, a déclaré que celui-ci ne ferait certainement aucune déclaration avant vendredi, au plus tôt.

Les journalistes ont bien tenté de questionner l'athlète de 26 ans et les cris de: « Pourquoi l'as-tu fait? Pourquoi l'as-tu fait », fusaient de toute part pendant que Johnson était escorté et protégé par son entourage. Même scénario à l'aéroport Kennedy de New York.

Suite A-2, Johnson...



Escorté de membres de la GRC, le sprinter canadien Ben Johnson, précédé de sa mère, tente de se frayer un chemin parmi les journalistes, photographes et curieux, hier, à son arrivée à Toronto.

7 PAGES



En un peu plus de 72 heures, les manchettes des grands quotidiens canadiens sont passées de l'adulation à la disgrâce pour le sprinter canadien, Ben Johnson.

- **L'athlète déchu a fait la une des journaux à travers le monde**
 - **Ben Johnson perdrait près de \$10 millions en revenus de publicité**
 - **En voulant humilier Carl Lewis, Ben Johnson a récolté la honte**
 - **L'intégrité de l'agent de Big Ben a déjà été mise en doute**
 - **Pour Pierre Harvey, Johnson n'est pas le seul coupable**
 - **Les Coréens peinés...parce qu'ils préféreraient Ben Johnson à Lewis**
- Voir notre **Tableid sport**

30,000 chômeurs après le passage de Gilbert

CANCUN, Mexique -- L'industrie de la pêche a subi un dur coup avec le passage de l'ouragan Gilbert: de 3,000 à 5,000 embarcations de pêcheurs sont disparues, ont été détruites dans toute la péninsule du Yucatan. Même chose pour l'industrie du tourisme: 30,000 personnes se retrouvent sans emploi, seulement à Cancun, parce que les hôtels, les restaurants et les centres commerciaux sont fermés pour réparation.

par GUY DUBE
envoyé spécial du SOLEIL



Trente mille travailleurs, c'est beaucoup pour une population de 200,000 personnes, quand on pense qu'il y a 15 ans à peine, il y avait environ 5,000 Mexicains qui vivaient paisiblement ici. Depuis dix ans, la région travaille sans relâche pour se faire une excellente réputation dans le domaine touristique. Une quarantaine de grands hôtels et une vingtaine de plus petits hôtels ont poussé un peu partout sur la plage. Au moins une dizaine d'autres sont en construction. Des dizaines de milliers de Mexicains ont quitté leur région pour venir travailler ici. Et voilà qu'un ouragan vient mêler les cartes et compromettre temporairement le développement de la station balnéaire de Cancun. Jose Castillo, qui me guide là où je veux, me racontait hier,

que, depuis l'ouragan, environ 50,000 personnes ont quitté Cancun pour se trouver un emploi ailleurs au Mexique, à Acapulco et à Mexico, par exemple. Certaines d'entre elles reviendront peut-être quand les touristes seront là. Cinquante mille, c'est le quart de la population locale. Hier, Jose m'a fait visiter le centre-ville et l'extrême banlieue de Cancun. Dans le centre-ville, seuls quelques toits, des vitres éclatées et des arbres déracinés rappellent qu'il s'est passé quelque chose de violent ici il y a 12 jours. Presque tout a

Suite A-2, Gilbert...



Le télévangéliste Pierre Lacroix, accompagné de son avocat André Langlois, à droite, est resté muet face aux journalistes, hier à son arrivée au palais de justice de Québec.

Jamais un accusé n'a autant attiré les curieux que Lacroix

Journalistes, curieux, fonctionnaires, disciples ont fait le pied de grue durant une heure et demie, hier, au palais de justice de Québec. Jamais un accusé n'a autant attiré l'attention.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Finalement, Pierre Lacroix a fait son entrée, par la porte principale. Détendu, souriant, bible à la main, il a résisté à la

tentation, il n'a pas répondu à une seule question des journalistes.

Accompagné de son avocat Me André Langlois, Pierre Lacroix s'est immédiatement en-

Suite A-2, Lacroix...

Sida: des volontaires recherchés pour tester un nouveau médicament

Le processus de recrutement de personnes séropositives dans le cadre d'une recherche sur les effets d'un agent anti-viral déjà connu--la ribavirin-- est officiellement enclenché dans la région de Québec et tout l'Est de la province.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Ce protocole expérimental pan-canadien visera à vérifier si ce produit peut stopper, sinon ralentir, la progression du virus du sida chez des porteurs ne présentant aucun symptôme d'infection.

Quelque 4,000 médecins omnipraticiens et spécialistes, de Trois-Rivières à la Gaspésie, ont été invités par lettre à soumettre les noms de volontaires à l'équipe du Dr Michel Bergeron, directeur du laboratoire

Suite A-2, Sida...

ZENITH SPÉCIAL TANGUAY
VIDÉO VHS-HO MODÈLE # VRE 200
• 4 TÊTES, DOUBLE AZIMUTH
• PAUSE ET RALENTI SUR IMAGE: PARFAITS
• TELECOMMANDE SANS FILS À ACCÈS DIRECT

529⁹⁵\$

AMEUBLEMENTS TANGUAY
L'entreprise de l'année

LÉVIS Place Tanguay
BEAUPORT 535, boul. Sainte-Anne
CARREFOUR 5150, boul. de l'Ornière
LES SAULES
SERVICE 872-2242

Suites de la première page

Johnson...

Johnson n'a quitté l'avion qu'une demi-heure après l'atterrissage. Il a été immédiatement entouré par des forces de sécurité qui l'ont protégé de la ruée de plus d'une centaine de photographes, cameramen et reporters.

Selon des passagers qui se trouvaient dans le même avion, le coureur canadien, vêtu de son uniforme olympique, est apparu tranquille et décontracté durant les 14 heures de vol entre Séoul et New York.

Le Canadien a été ensuite dirigé vers un véhicule pour être transporté vers un autre aéroport new-yorkais (La Guardia) où il a pris place dans une salle d'attente spéciale gardée par des policiers.

Charest: démission exigée

Pendant que Johnson complétait son périple aérien, le ministre d'État à la jeunesse, à la Condition physique et au Sport amateur, Jean Charest, promettait, lorsque « tout le monde aura repris son souffle et que la poussière sera retombée », d'instituer une enquête sur toute l'affaire Ben Johnson.

Hier aux Communes, l'Opposition est allé jusqu'à réclamer la démission du ministre Charest parce qu'il a laissé courir depuis quelques mois les rumeurs voulant que le sprinter canadien déchu se soit adonné dans le passé à l'utilisation de stéroïdes anabolisants sans prendre les mesures pour l'empêcher de le faire.

Comme la majorité des Canadiens, le ministre a admis qu'il n'avait pas porté attention aux allégations lancées, à l'issue du Championnat mondial en 1987 à Rome, par le grand rival de Ben Johnson, l'américain Carl Lewis, parce qu'elles n'ont jamais été corroborées par des témoignages d'autres personnes.

« De plus, a ajouté M. Charest, Ben Johnson a été testé à huit reprises en moins de deux ans, la dernière fois à Zurich en août dernier, et à chaque fois les tests ont été négatifs. »

Le ministre a par ailleurs indiqué que le sprinter pourra, dans les 30 jours suivants la sanction imposée par la Fédération internationale d'athlétisme (FIA), faire appel et prouver son innocence.

Les vrais coupables

Pendant que l'Opposition demandait au ministre d'accorder le bénéfice du doute à Ben Johnson et de le défendre, l'auteur des règles sévères sur l'usage des drogues, l'ex-titulaire du ministère d'État au Sport amateur, Otto Jelinek, a indiqué qu'il était déçu autant que tous les jeunes Canadiens.

« Mais, a-t-il dit, nous devons aller de l'avant et peut-être que cette histoire sera une leçon pour tous les autres et les incitera à se conformer aux règles. »

Quand M. Jelinek, actuel titulaire du ministère des Approvisionnements et Services, dit que les règles sont claires et que le gouvernement n'a pas le choix, il a tout à fait raison et elles le forcent même à tenter de découvrir ceux qui dans l'entourage de Ben Johnson ont caché la triste réalité découverte par la Commission médicale du CIO.

La déclaration de principe du règlement Jelinek est précise: « Sport Canada s'oppose carrément à l'usage par les athlètes canadiens de tout produit figurant sur la liste des substances prosrites des fédérations internationales de Sport et du CIO, et s'oppose de façon générale à ce que des personnes occupant des postes de commandé dans le sport (ex. les entraîneurs, médecins, administrateurs, scientifiques du sport) ou les athlètes eux-mêmes en encouragent l'utilisation. »

Lacroix...

gouffré dans la cage d'escalier pour monter jusqu'au deuxième étage. Assis à côté de Me Langlois, toujours bible en main, Pierre Lacroix a sagement attendu son tour dans la salle 2.22. La présence du télévangéliste Lacroix devant le tribunal n'aura duré que quelques secondes, le temps de fixer la date de l'enquête préliminaire, le 19 octobre.

Il n'y avait pas en cour, hier, la vingtaine d'avocats dont a parlé Pierre Lacroix, dimanche, dans son entrevue télévisée au réseau Pathonic. Ils étaient deux. Me Langlois, président de la Cité du père, ami et avocat de Pierre Lacroix depuis la première comparution du télévangéliste mercredi dernier, a cédé sa place, hier, à un criminaliste, Me Carol St-Cyr. Ce dernier a été tout aussi avare de commentaires, se contentant d'un « Vous verrez le matin de l'enquête » comme réponse aux journalistes qui lui demandaient s'il réclamerait au juge une ordonnance de non-publication lors de l'enquête préliminaire. Au terme de cette procédure, le juge déterminera s'il y a matière à procès dans la cause de Pierre Lacroix.

Depuis mercredi dernier, le télévangéliste fait face à six accusations de grossière indécence, une autre de sodomie, avec trois garçons âgés de 15 à 17 ans. Les infractions reprochées se seraient déroulées entre juin 1983 et mars 1988, à La Baie, Chicoutimi, Beauport, Montréal et Charlesbourg. Lacroix est passible d'au moins cinq ans de prison.

Une étape préliminaire au processus judiciaire s'est déroulée en début de matinée, hier, dans le bureau du procureur de la Couronne, Me Alain Gaumont. De façon informelle, ce dernier a divulgué la preuve qu'il entend faire valoir à l'enquête préliminaire, puis au procès.

Ce matin, une conférence de presse est prévue à la Cité du père de Beauport, pour discuter d'une éventuelle levée de fonds pour payer les frais judiciaires de Pierre Lacroix. Me Langlois ignorait, hier, si Pierre Lacroix serait ou non présent à cette séance d'information.

Beaucoup de curieux

La venue de Pierre Lacroix au palais de justice, même pour quelques minutes, a soulevé la curiosité.

« Au début, j'ai cru à un mariage, un gros mariage. Alors, je suis sortie de mon bureau pour voir la mariée », explique une employée du palais de justice. Voyant que c'est Pierre Lacroix qu'on attendait, elle a décidé d'étirer sa pause-café.

Un avocat avoue que les procédures qu'il est venu porter auraient bien pu attendre au lendemain, mais vu que Pierre Lacroix devait se présenter...

C'est tout à fait par hasard, au terme d'une session de magasinage dans le mail Saint-Roch que les soeurs Martel ont fait une « saucette » au palais de justice, hier. Elle sont tombées pile sur Pierre Lacroix. « Il est le voisin de la belle-soeur de ma belle-soeur, mais moi j'y ai jamais parlé... ça me fait bien de la peine ce qui lui arrive... mais il doit bien être au moins à 50 pour 100 coupable », racontent tour à tour les deux soeurs.

Un jeune homme, habitué de la Cité du Père, dit être venu soutenir celui qui « m'a donné non seulement la foi en Dieu mais la foi en moi-même ».

Près de 200 curieux ont attendu et suivi Pierre Lacroix dans le palais de justice. Il y avait tellement de monde qu'à l'entrée de la salle de cour, les gardiens avaient installé un cordon jaune, pour contrôler la foule. Comme au cinéma.

Gilbert...

été nettoyé. L'eau et l'électricité sont revenues à bien des endroits. Certaines écoles rouvriront leurs portes dès la semaine prochaine.

Ce n'est par contre pas le cas de l'extrême banlieue. Tous les toits, et je dis bien tous les toits sans exception de ces milliers de petites maisons minables ont été arrachés. Il s'agit de toits fabriqués d'épaisses feuilles de carton noir ondulé. Le gouvernement a fourni deux paquets de dix feuilles de ce même carton noir, ainsi que des clous, pour toutes les familles éprouvées. Et rien d'autre.

Même si les murs de plusieurs de ces maisons sont par terre. Ces gens sont terriblement pauvres et ne travaillent pas pour la plupart. Mais ils ont presque tous un télécouleur et boivent du coke au lieu du lait, s'empresse de préciser Jose.

« Je n'étais jamais venu dans ce quartier depuis mon arrivée à Cancun il y a deux ans. Ça prend un journaliste pour m'y amener », rajoute Jose, âgé de 30 ans, au volant de sa vieille Volkswagen de plus de 200.000 km. Souvent, dans les rues de la banlieue, en direction de Merida, il faut faire demi-tour à cause de l'eau, des trous ou encore des poteaux en béton qui n'ont pas encore été ramassés.

Après quatre heures de route, je rentre finalement à l'hôtel. Il fait 34 degrés Celsius et l'humidité est écrasante. Si au moins je pouvais aller me baigner, mais non, la plage est disparue...et la piscine n'est pas réparée.

Sida...

d'infectiologie au Centre hospitalier de l'université Laval. Le CHUL est l'un des 15 centres choisis au Canada pour piloter cette recherche.

Ces médecins seront en outre invités à participer à des séances d'information les 6 et 10 octobre prochains au CHUL.

Déjà, le Mouvement d'information et de lutte au sida à Québec (MIELS) a été rencontré dans le même but. Cette expérimentation devrait commencer pour de bon d'ici au plus tard un mois.

Dans un premier temps, s'il y a beaucoup d'appelés, le nombre d'élus sera limité, prévient le Dr Bergeron. Pour tout le Canada, le nombre de sujets est plafonné à 750. La formule du premier arrivé, premier retenu, est donc de rigueur.

En l'absence de données épidémiologiques massives, le nombre de personnes séropositives dans le territoire visé par cette recherche régionale peut osciller, selon les spécialistes, entre 350 et un millier.

Contrairement à l'AZT utilisée dans les cas de sida, la ribarivine n'est guère toxique et n'entraîne pas de ce fait d'effets secondaires sérieux, affirme le Dr Bergeron.

D'ailleurs, elle est utilisée depuis quelques années, en aérosol, pour le traitement, chez les enfants et les adolescents, de graves infections pulmonaires d'origine virale.

Sa posologie est aussi moins contraignante que celle de l'AZT, soit l'absorption de comprimés trois fois par jour, plutôt que six fois.

En outre, donnée importante, il s'agit d'une expérimentation à double insu. C'est-à-dire que la moitié des volontaires recevront le produit antiviral et l'autre, un placebo, soit un agent inerte ou neutre comme, par exemple, un comprimé de farine.

Toutefois, advenant des conclusions positives, toutes les personnes qui auront participé à la recherche se verront offrir en priorité et gratuitement ce produit, jusqu'au moment de sa commercialisation.

Cet infectiologue s'attend à ce que ce protocole se poursuive sur une période de deux à trois ans. Toutefois, les effets de cet agent antiviral seront évalués, à tous les trois mois, par un comité scientifique indépendant et en vertu de marqueurs bien définis, comme l'activité des lymphocytes « T », cellules aux avant-postes du système immunitaire.

Le sida se manifeste par un affaiblissement de ce système, ce qui rend l'organisme vulnérable à diverses infections dites opportunistes, dont la plus fréquente est la pneumonie à pneumocystis carinii.

Pour le Dr Bergeron, ce protocole de recherche offre une première possibilité d'espoir aux personnes séropositives, c'est-à-dire dont l'organisme est venu en contact avec le virus du VIH mais qui ne présentent aucun symptôme. L'objet de cette recherche est donc de vérifier si la ribarivine peut stopper, sinon ralentir, chez ces porteurs la progression de l'activité du VIH.

La ribarivine est fabriquée aux États-Unis par la firme Viratec et au Canada par ICN.

Un protocole semblable est en cours, depuis mai dernier, chez un groupe de 42 sujets sous les auspices de l'Université de Tulane, en Louisiane.

Ont été exclus de cette recherche, les sujets présentant d'une façon inexplicable des épisodes de diarrhée, une perte de poids soudaine et des hausses de température de plus de 38 Celsius.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27 septembre

1-5-5

6-7-6-5

LE 31 POUR HOMME



► en laine d'écosse...

NOS VESTONS HARRIS TWEED

199,95

des vestons confectionnés pour nous dans une laine de qualité supérieure à la norme, importée directement d'Écosse... selon nos exigences, la coupe est plus dégagée à la poitrine, les épaules plus naturelles, les détails soigneusement choisis, boutons de cuir, revers surpiqués, poches à rabat... pied-de-poule, fins chevrons, rayures avec dominance du gris, du bleu, du brun... le choix est complet au 31... grandeurs 38 à 46. rég. 245.00

ici avec pantalon à plis-pyramide 85.00



► collection de paris...

FOULARDS À ÉCUSSON BRODÉ

29,95

une magnifique collection de foulards à franges roulées, pure laine d'agneau avec sur une extrémité, un écusson brodé sur le thème vie sauvage sur des fonds de couleurs de terre ou d'épices. rég. 38.00



► maille fine, tricot léger...

LE PULL À RAYURES-ACCENT

69,95

deux rayures de couleur taupe sur vert forêt ou marine qui mettent en évidence le col montant, les poignets et la bande de taille de ce pull pure laine, nouvelle maille plus fine pour un tricot plus léger, plus souple. broderie-écusson tout en laine. aussi disponible en version col polo. p.m.g.tg. rég. 90.00

la maison

simons

PLACE STE FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

CTCUQ: la hausse de 5¢ est une solution parmi d'autres

Une hausse de cinq cents dans la plupart des catégories de tarification de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) est une des hypothèses envisagées par les dirigeants de cet organisme.

passer mensuel, la CTCUQ se classe au cinquième rang. Seule la commission de transport de Winnipeg a un tarif mensuel inférieur à la CTCUQ.

considérer le tarif en monnaie exacte. Pour nous, il est plus important de regarder le coût du laissez-passer mensuel si on considère que 63 pour 100 de notre clientèle l'utilise», précise un porte-parole de la CTCUQ.

« Il ne faut pas seulement

Tarification des principales commissions de transport du Québec

	En espèces adulte	Laissez-passer mensuel adulte
Hull	\$1.40	\$42.00
Montréal	\$1.00	\$29.75
Rive-Sud Montréal	\$1.30	\$32.00
Laval	\$1.30	\$34.00
Sherbrooke	\$1.10	\$32.00
CTCUQ	\$1.30	\$33.00

Comparaison des tarifs de la CTCUQ avec des commissions de transport canadiennes de même taille

	En espèces adulte	Laissez-passer mensuel adulte
CTCUQ	\$1.30	\$33.00
	\$1.60	\$41.00
OC-Transpo	a	a
Ottawa (tarif variable)	\$2.00	\$50.00
Hamilton	\$1.05	\$39.00
Winnipeg	\$0.90	\$30.00
Calgary	\$1.25	\$38.00
Edmonton	\$1.00	\$36.00

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Appelé à commenter l'information publiée, hier, dans LE SOLEIL voulant qu'une augmentation de cinq cents du billet pourrait entrer en vigueur le 1er janvier 1989, le président de la CTCUQ, M. André Forgues, s'est limité à déclarer: « C'est l'une des hypothèses que nous soumettrons aux élus de la CUQ ».

Par ailleurs, une comparaison des tarifs actuels de la CTCUQ avec ceux des principales commissions de transport du Québec indique que l'organisme de la région de Québec se situe au deuxième rang pour le prix en espèces pour les adultes et au troisième rang pour le coût du laissez-passer mensuel.

Une autre comparaison, cette fois avec cinq commissions de transport canadiennes de même taille indique que la CTCUQ se situe au deuxième rang pour le prix en espèces pour les adultes. Mais, en ce qui regarde le laissez-



Le Soleil, Gilles Lafond

Une comparaison des tarifs actuels de la CTCUQ avec ceux des principales commissions de transport du Québec indique que l'organisme de la région de Québec se situe au deuxième rang pour le prix en espèces pour les adultes et au troisième rang pour le coût du laissez-passer mensuel.

La commission de transport investira \$280,000 en publicité

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) vient de se lancer dans une campagne de publicité institutionnelle d'envergure. Une somme de \$280,000 sera injectée dans celle-ci.

en ressources humaines de la CTCUQ à travailler ensemble pour fournir le meilleur service possible à nos clientes», explique un porte-parole de l'organisme.

Avec la campagne actuelle, la CTCUQ veut se positionner comme entreprise. Elle veut inspirer confiance. Il s'agit d'une première étape. Plus tard, à un moment encore indéterminé, la CTCUQ songe à une autre campagne publicitaire qui, cette fois, serait axée sur les services que l'entreprise offre à sa clientèle.

fin, un véhicule promotionnel de la CTCUQ circulera sur les principaux parcours.

La campagne publicitaire, qui met en évidence une quarantaine d'employés de la société de transport de commun, a pour but d'améliorer la perception de la CTCUQ dans le grand public. « Nous voulons traduire un engagement de toutes les composantes

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Trois véhicules publicitaires seront utilisés pour cette campagne intensive d'une durée de deux mois. Des messages seront entendus à la télévision d'Etat. D'autres seront publiés dans les deux quotidiens de la région de Québec. En-



Le Soleil, Roland Maréchal

Le manoir Victoria s'affiche comme maison de chambres. Il est pourtant redevenu un hôtel depuis le début de juillet.

En plein coeur du Vieux-Québec Le manoir Victoria exploité illégalement en tant qu'hôtel

Les propriétaires du manoir Victoria exploitent illégalement un hôtel de 84 chambres en plein coeur du Vieux-Québec intramuros.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Le manoir Victoria, nouveau nom de l'ancien hôtel Victoria qui occupe sur huit étages une large superficie à l'intersection de la rue Saint-Jean et de la côte du Palais, a été transformé depuis plus de deux mois en hôtel sans avoir reçu les permis municipaux nécessaires et sans attendre le changement au zonage requis.

En décembre dernier, les propriétaires de l'hôtel Victoria, Courtage Summa inc. et Robert Varin inc., annonçaient qu'ils entreprenaient des travaux de rénovation de l'hôtel Victoria afin de transformer l'établissement en logements pour personnes retraitées. Un projet de \$4.5 millions, selon ses promoteurs.

Aujourd'hui, un porte-parole des promoteurs, M. Michel Servant, explique que la demande de logements pour personnes âgées dans ce secteur spécifique

de la ville ne s'est pas révélée attrayante et que la formule d'un hôtel comporte plus de promesses.

« Nous avons déposé à la ville de Québec une demande de changement au zonage afin de pouvoir opérer un hôtel et nous attendons impatiemment une réponse », a déclaré M. Servant.

La décision de redonner au manoir Victoria une vocation d'hôtel représente un investissement supplémentaire de \$1.5 million, selon M. Servant.

En attendant, le manoir Victoria fonctionne comme un hôtel et loue des chambres aux touristes et à des clients réguliers. Les travaux de construction d'un stationnement souterrain donnant sur la côte du Palais vont bon train. En outre, la chaîne Le Coq Rôti a commencé à s'installer dans l'édifice. Le restaurant ouvrira dans un mois et demi.

À la ville de Québec, le directeur de la division du Vieux-

Québec, M. Michel Bonnette, estime que son service ne peut intervenir dans cette affaire tant que le manoir Victoria ne s'affiche pas comme un hôtel.

De fait, le manoir Victoria s'annonce comme maison de chambres. L'établissement recueille le surplus des touristes des autres hôtels par un accord tacite, selon nos renseignements.

Pour sa part, le directeur de l'aménagement du territoire à la ville de Québec, M. Serge Filion, explique qu'il faut un amendement au zonage pour pouvoir exploiter un hôtel à cet endroit.

Selon M. Filion, le service d'urbanisme n'a pas d'objection de principe à ce que le manoir Victoria retrouve sa vocation d'hôtel et un amendement en ce sens sera soumis au prochain comité consultatif du Vieux-Québec lors de sa prochaine réunion, au début d'octobre.

Ce comité fera ses recommandations au comité exécutif de la ville qui tranchera. Les délais pour changer le zonage sont de trois à six mois dans les cas les plus simples.

Démantèlement d'un réseau de vols d'autos, en Mauricie

(LE SOLEIL, PC) — Un réseau de vols d'autos, spécialisé dans les voitures de luxe, a été démantelé par la Sûreté du Québec, lundi.

Un homme de Saint-Louis-de-France, en Mauricie, mais originaire de Québec, Serge Beaulieu, 38 ans, carrossier de son métier, a été arrêté et a comparu au palais de justice de Québec pour répondre à 40 chefs d'accusation de vols et recel de pièces de voitures. Il devra rester derrière les barreaux au moins jusqu'à vendredi alors que se tiendra son enquête sur détention.

Deux autres arrestations pourraient survenir dans la région de Québec au cours des prochains jours.

La valeur totale des vols com-

mis pourrait atteindre les \$750,000, soit 52 véhicules d'une valeur minimale de \$15,000 chacun.

L'enquête de la Sûreté du Québec était en cours depuis un an. Elle a débuté dans la région de Saint-Romuald, sur la rive sud de Québec, et connu son aboutissement, lundi, dans la Mauricie.

Un premier lot de véhicules a été saisi dans un garage et un entrepôt situés à Saint-Louis-de-France. Quant au deuxième lot, les policiers l'ont trouvé dans un entrepôt de Trois-Rivières au cours d'une perquisition.

Voitures maquillées
Selon les informations fournies

par la SQ, les voleurs procédaient au maquillage des voitures dérobées, pour ensuite les revendre. Certaines voitures étaient également découpées et les pièces revendues.

Il semble qu'une bonne partie des véhicules ait été dérobée dans les régions de Montréal et de Laval, pour être ensuite revendue dans la région de Québec. Il s'agissait de voitures sport ou de luxe, telles des Corvette, Mazda ou Toyota supra.

La revente s'effectuait par l'entremise des particuliers.

L'enquête est menée par des policiers de l'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec, ainsi que par leurs confrères de la section des crimes majeurs de la Mauricie.



Selon les informations fournies par la SQ, les voleurs procédaient au maquillage des voitures dérobées, pour ensuite les revendre dans la région de Québec.



LES TEXTUÉS

Ceinture, rouille, café, rouge, marine, noire, forêt. 125
Sac, deux compartiments, noir et café. 40\$
Petit sac en bandoulière, noir et café. 25\$

VOIR P. 7

Norman

Kiosque touristique à Sainte-Foy: ultimatum de Malenfant à la CUQ

Las des tergiversations des élus du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) dans le dossier du kiosque d'information touristique de Sainte-Foy, l'homme d'affaires Raymond Malenfant leur donne jusqu'à demain soir pour prendre une décision. À défaut de quoi, il entamera des procédures judiciaires.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Les procureurs de l'hôtelier ont fait parvenir, lundi, une mise en demeure en ce sens au président du comité exécutif de la CUQ, M. Michel Rivard.

Dans un premier temps, les avocats de M. Malenfant rappellent que le comité exécutif a adopté le 31 mai une résolution relativement à la situation du bureau d'information touristique de la CUQ à l'intérieur de l'édifice projeté sur le terrain occupé actuellement par le kiosque. Terrain qui, toutefois, a été acquis par M. Malenfant au coût de \$1,8 million. Ce terrain, situé à l'intersection de la rue de Lavigère et du boulevard Laurier, à Sainte-Foy, appartenait auparavant au ministère des Transports de Québec.

Ils ajoutent que leur client a alors pris des dispositions pour que la construction du dudit im-

meuble puisse débuter dans les meilleurs délais.

Mais, le 14 juin, le comité exécutif décidait de suspendre l'application de la résolution du 31 mai. Depuis, les membres du comité exécutif n'ont pas réussi à s'entendre sur une décision finale.

« Notre client déplore ces retards injustifiés quant à une prise de décision finale, et tant que cette décision ne sera pas prise, il se voit dans l'impossibilité de prendre les mesures pour que les travaux de construction puissent rapidement commencer. Vous êtes donc expressément mis en demeure de faire connaître à notre client, au plus tard jeudi le 29 septembre 1988, à minuit, la décision qu'il entend prendre la CUQ relativement à cette affaire », précisent les procureurs de Raymond Malenfant.

Ils ajoutent, dans leur mise en demeure: « À défaut par la CUQ de prendre une décision finale dans le délai ci-haut mentionné, et

d'en informer notre client, ce dernier vous informe qu'il entamera les procédures judiciaires qui s'imposent et qu'il se réserve ses recours en dommages et intérêts en raison des retards induits qu'entraîne la suspension de l'effet de la résolution adoptée le 31 mai 1988 ».

Rappelons que M. Malenfant prévoit construire un ensemble hôtelier de \$14 millions sur le terrain qu'il a acquis il y a quelques mois. En mai dernier, il affirmait vouloir entreprendre la construction de l'édifice en septembre 1988.

Rivard

Appelé à commenter cette mise en demeure, le président du comité exécutif de la CUQ, M. Michel Rivard, a indiqué qu'il la prenait au sérieux.

« Nous allons poursuivre nos discussions au cours des prochaines heures. J'espère être en mesure de donner une réponse à M. Malenfant ainsi qu'aux autres intervenants dans le dossier d'ici jeudi soir », dit-il.



Trois des participants à la séance d'information sur l'affaire Champlain: le géographe Georges Gauthier-Larouche, Yves Tessier (de la Société historique de Québec) et l'archéologue René Levesque.

Nouvelle thèse sur l'emplacement du tombeau de Samuel de Champlain

Le mystère Champlain a rebondi, hier soir, à l'auditorium de la bibliothèque Gabrielle-Roy, alors qu'un géographe, M. Georges Gauthier-Larouche, a avancé une nouvelle thèse, la treizième connue depuis 1875, sur le lieu où doit se trouver le tombeau du fondateur de Québec, Samuel de Champlain.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Dans le cadre d'une réunion d'information organisée par la Société historique de Québec sous le thème de « l'affaire Champlain »,

M. Gauthier-Larouche a situé la sépulture de Champlain carrément sous la rue Buade, entre la Boutique Champlain et les portes no 16 et 18 du presbytère.

Cela placerait la chapelle Champlain et donc sa tombe à 220

pièds à l'ouest du lieu proposé par la thèse de Thomas O'Leary, thèse que creusent actuellement les archéologues Charles Beaudry et René Levesque. La thèse Gauthier-Larouche situe le tombeau de Champlain à 130 pieds de la thèse officielle du ministère des Affaires culturelles (thèse Gaumond) qui, elle aussi, prend la rue Buade comme point central.

Le géographe trouve toute son argumentation dans l'interprétation de deux lignes de texte de deux documents manuscrits datant de 1649 et 1661 et dans les cartes de l'époque délimitant la réserve d'Ailleboust, soit le quadrilatère formé par les rues Buade, Sainte-Anne, du Fort et du Trésor. Il a publié, en août dernier, une petite brochure à ce sujet.

La réunion d'information sur l'affaire Champlain avait attiré une foule nombreuse et passionnée qui a « paqueté » l'auditorium de la bibliothèque centrale de Québec.

L'archéologue René Levesque, qui participait au débat et qui défendait la thèse O'Leary, a confirmé que les fouilles qu'il a entreprises sous la basilique avec Charles Beaudry prendraient fin comme prévu en fin de semaine prochaine.

Charlesbourg: entente prochaine dans le dossier du patro

Un protocole d'entente est sur le point d'intervenir entre la municipalité de Charlesbourg, le patro et la fabrique de la paroisse Saint-Charles-Borromée pour la construction d'un nouvel édifice abritant le patro et ainsi permettre l'implantation du pavillon du cégep de Limoilou sur la 3e Avenue.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Selon le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, après de longues discussions pour trouver un terrain d'entente, la fabrique accepte le projet de déménagement du patro, mais elle conserve ses

privileges touchant la cession des terrains. Si le patro ferme ses portes ou disparaît, les terrains retourneront à la fabrique.

En juin, LE SOLEIL rapportait que la fabrique pouvait imposer son veto à tout projet dans ce secteur puisque des documents prouvaient une donation aux religieux Saint-Vincent-de-Paul à certaines

conditions, notamment qu'aucune construction ne pouvait être faite à d'autres fins que celles du maintien du patro et de son oeuvre sous peine de résiliation de cette donation.

« Les négociations vont très bien, ajoute le maire, il ne reste que certains points mineurs à négocier, dont les modalités touchant les équipements. Le protocole devrait être signé sous peu et permettre la construction du patro et du cégep. »

De son côté, le directeur général du patro, M. Pierre Parent, in-

dique que l'accord sur le déménagement du patro en est toujours un de principe, aucun document officiel n'ayant été entériné jusqu'à maintenant. Les questions du financement et de l'utilisation des équipements restent à négocier.

Le projet de déménagement du patro, présenté par la ville en mars 1988, permet de déplacer le cégep près de la 3e Avenue en plus d'ajouter de nouveaux équipements sportifs, trois gymnases et une palestine. Pour la municipalité, le projet entraînerait des dépenses de \$5,2 millions, mais cela lui rap-

portera le produit des taxes foncières, ainsi que revenus pour la location de locaux au cégep et une subvention de \$975,000 promise par le député de Charlesbourg, le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté.

Du côté du cégep, le conseil d'administration se prépare à adopter, au début de novembre, le plan directeur du nouveau pavillon (croquis des aménagements) avant d'entamer le processus d'appel d'offres pour les plans et devis. Le calendrier des travaux prévoit pour septembre 1990 l'ouverture du pavillon devant accueillir 2,000 collégiens.

LE MONDE DE L'ENFANT

EN VEDETTE

MICKEY

Du 29 septembre au 1^{er} octobre 1988, Mattel et Disney célèbrent le 60^e anniversaire de Mickey à Place Laurier.

Plusieurs spectacles seront présentés au cours de ces 3 journées d'animation en compagnie de Mickey et Minnie.

Mickey et Minnie danseront pendant que plusieurs enfants de l'audience seront choisis pour danser avec ces personnages célèbres du cinéma d'animation ainsi que plusieurs autres.

Un parc rempli de jouets de Mattel évoquera la magie, le plaisir et la fantaisie de Disney.

Guy Tay rejoindra les personnalités sur scène et invitera les enfants à danser, chanter et célébrer le 60^e anniversaire de Mickey.

Joignez-vous à nous les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre à Place Laurier et faites rêver les enfants.

Place LAURIER

immensément sympathique!

ville de

SAINT-FOY

avis public

AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1401

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUTS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET À TOUTS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS DANS LES ZONES RX-9, CA-24, RC-30, RA/A-22, RA/B-31 et CA-14, EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 1988. AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 12 septembre 1988, le règlement numéro 2959 amendement les articles 1.5.3, 3.5.8 et 3.8.5 du règlement de zonage # 1401 dans le but: 1) de créer les nouvelles zones commerciales CB-27 et CB-28 à même une partie des zones résidentielles RX-9, RC-30 et RA/A-22 et à même la totalité de la zone commerciale CA-24; 2) de créer les nouvelles zones résidentielles RC-102 et RC-103 à même une partie des zones résidentielles RX-9 et RA/A-22; 3) de créer les zones publiques PA-46 et PA-47 à même une partie des zones résidentielles RA/A-22 et RC-30; 4) de créer des dispositions particulières aux zones commerciales CB-27 et CB-28 et aux zones résidentielles RC-102 et RC-103 concernant les usages autorisés, la hauteur des bâtiments, le stationnement, le rapport plancher/terrain, la superficie occupée du terrain, la marge d'isolement latérale, le bruit et le permis de construire (District # 7, St-Mathieu). Les zones RX-9, CA-24, RC-30, RA/A-22, RC-102, RC-103, CB-27, CB-28, PA-46 et PA-47 sont délimitées comme suit: au nord, par le boulevard des Quatre-Bourgeois, le lot S.F. 214-88-1 et par la rue Grand-Voyeur; à l'est, par le boulevard Henri-IV et par l'avenue Duchesneau; au sud, par le boulevard Hochelaga, par les lots S.F. 214-69, 214-91, 214-92, 214-93, 214-94, 214-95, 214-96, 214-97, 214-123, une partie des lots 214-P et 214-163; à l'ouest, par les lots S.F. 216-54, 611-1, 216-53, 216-52-1, 216-49, 626, 624, 622, 716, 715, 216-52-2 et par la rue Bar-le-Duc; et selon les plans ci-après:

EXISTANT PROPOSE

Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que le règlement numéro 2959 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin, de neuf heures à dix-neuf heures, le 4 octobre 1988, au bureau du soussigné situé à l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30. Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 2959 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 126. À défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 4 octobre 1988 à 19 heures, dans la salle du conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, le 27 septembre 1988.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

Le Club automobile choisit Québec pour y déménager son siège social

Le Club automobile du Québec déménagera son siège social de Sainte-Foy à Québec, dans la rue Bouvier, pratiquement à l'intersection des autoroutes Laurentienne et de la Capitale.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Le directeur général du club, M. Robert Darbelnet, a confirmé, hier, au SOLEIL que l'organisme venait de faire l'acquisition d'un terrain entre l'édifice du Club Price et le futur édifice du réseau de télévision Quatre Saisons.

M. Darbelnet, qui venait de conclure l'achat du terrain, n'a toutefois pu donner d'indication sur les sommes qui seront engagées dans la construction du nouveau siège social. « La prochaine étape, précise-t-il, consistera en l'évaluation de nos besoins. Nous ne savons pas encore si l'immeuble abritera uniquement le Club automobile où s'il sera plus grand de manière à louer des espaces à d'autres organismes ou compagnie. »

Une chose demeure certaine, le nouvel édifice devra être prêt pour septembre 1989. La mise en chantier se fera au plus tard au printemps et probablement cet automne, certains avantages et inconvénients demeurant à être évalués.

Entre 100 et 150 employés quitteront Sainte-Foy, mais M. Darbelnet assure que le club aura tou-

jours une place d'affaires à Sainte-Foy, sur le boulevard Laurier, « entre la rue Germain-des-Prés et la route du Vallon », soutient le directeur général.

Le club occupe actuellement une surface de 20,000 pieds carrés et M. Darbelnet avait laissé entendre en avril que le CAA désirait entre 25,000 et 30,000 pieds carrés de surface.

Le déménagement du siège social ne remet pas en question l'avenir de la succursale de Charlesbourg « qui fonctionne très bien après un an d'existence seulement », lance le directeur général.

De même, les services techniques demeureront à Québec, dans la rue Saint-Jean-Baptiste, près des boulevards Hamel et Henri-IV. Le terrain appartient au CAA qui ne voit pas la nécessité de quitter ce secteur bien connu des membres.



Entre 100 et 150 employés quitteront les bureaux de Sainte-Foy du CAA, situés à Place Belle-Cour, mais le club assure qu'il aura toujours une place d'affaires dans cette ville.

La préparation de la consultation sur le Vieux-Port subit un retard

Tenu passablement occupé par la vente de la base de Moisie, le ministre fédéral des Travaux publics a dû retarder de quelques jours l'annonce des modalités de la

consultation qu'il doit tenir relativement au développement du Vieux-Port de Québec.

avait empêché la préparation de la consultation rendue nécessaire à la suite du moratoire décrété sur la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy.

Joint par LE SOLEIL, hier, M. Ron Lefebvre, le chef de cabinet de M. Stewart McInnes, a dit que le débat relatif à l'ancienne base située dans le district de Manicouagan

M. Lefebvre a confié qu'il appréciait la patience manifestée par le promoteur, Rocois construction et les membres de la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port.



Alain BOUCHARD

Benoïde

On était des milliards et des milliards, vendredi soir, à regarder Benoïde écraser Carl Lewis, à la télé. C'est Jean Pagé qui l'a dit, plein d'émotion dans le cœur et dans la voix : mesdames et messieurs, toute la terre entière a les yeux fixés sur le petit écran, en même temps que nous; nous sommes des milliards et des milliards à attendre le grand match Johnson-Lewis, qui aura lieu dans quelques instants.

Des milliards, ça veut dire au moins deux milliards. Des milliards et des milliards, pour vous, j'sais pas, mais pour moi, ça doit pouvoir dire au moins 10-15. O.K., peut-être cinq seulement, à la rigueur. Mais alors là, il aurait fallu que tout le monde sans exception, du Groenland au Zimbabwe, du bébé naissant d'un jour au vieillard recordman mondial de 129 ans, soit devant sa télé. Parce que depuis très exactement 11 heures, le 11 juillet dernier, c'est ça que nous sommes, 5 milliards d'humains, sur la terre.

Et à supposé, bien sûr, que tout le monde a la télévision, sur la terre, du Groenland au Zimbabwe...

Mais je ne lui en veux pas, Jean Pagé. Pas du tout. Parce qu'il s'est seulement laissé emporter par la griserie olympique, une espèce d'enivrement qui vous fait littéralement lever de terre, comme on en connaît certains soirs de très grandes fêtes du cœur et de l'âme, ou comme on en connaît quand on se retrouve au sommet d'un pic important, comme par exemple le mont Robson (Colombie-Britannique); on appelle ça le délire de la montagne. Si je vous parle de ces exemples, c'est que j'ai eu la chance de vivre les deux cas, grâce à mon métier et au SOLEIL Itée. Et que je comprends parfaitement tous les Jean Pagé de Séoul. Ce serait plutôt les autres que j'aurais un peu de mal à comprendre : ceux qui, même sur place, arrivent à peine à sentir un pli sur la peau de leur émotion. Ceux-là doivent avoir besoin de bien terribles drogues pour s'émouvoir un peu.

Alors Jean Pagé, donc, « était des milliards » à délirer, ce soir-là, quand Benoïde a défoncé Lewis. Comme moi qui, dans mon grenier, s'est mis à lâcher des cris, à me taper dans les mains, sur les cuisses et à crier aux enfants, en bas : vous avez vu, la boule de feu, les p'tites ? Vous n'avez pas manqué ça, hein ? Comment il s'appelle, déjà, l'Américain ?

Des frissons

Et cet Américain, Carl Lewis, se retrouvait seul dans son coin, pour avoir commis le très grave péché d'être deuxième. C'est de ça dont Benoïde avait peur : être un horrible deuxième. Et c'est ça que les Jean Pagé, à Séoul et les Tremblay et Smith, au Canada, n'auraient pas pardonné à Benoïde. On voulait des frissons, et des gros.

(Je ne voulais pas vraiment parler de notre bon ministre Charrest mais j'ai une petite question pour lui : maintenant que vous avez promptement banni le « nègre » pour la vie, allez-vous enfin nous dire ce que vous pensez du Blanc Sinclair Stevens ? Je sais que c'est un peu bas, mais je ne pouvais résister...)

Ah oui, Benoïde. Benoïde, c'est le surnom de l'athlète français Daniel Sangouma et ses chums disent avoir donné à Johnson, depuis un certain temps, tellement il leur paraissait évident que ce gars-là bouffait de la dope.

Mais après coup, qu'il nous raconte, Sangouma. Notez-le. Après coup, plusieurs savaient. Et sincèrement, sans doute. Je ne blague pas.

Notre problème, c'est qu'on est incapable de brancher notre « switch » sur deux prises en même temps. Quand on est branché sur le délire, on ne veut rien entendre d'autre; on oublie tout ce qu'il peut y avoir en-dessous.

Exactement comme Jean Pagé et ses autres collègues de la télé, hier matin. Ils avaient recommencé à se tirer en l'air, chaque fois qu'un ou une athlète gagnait une médaille d'or; comme si de rien n'était, comme s'il fut impossible qu'il y ait une petite combine derrière la médaille.

On voulait des frissons, Benoïde nous les a décrochés.

D'accord, en même temps qu'il a pensé décrocher sa Jaguar et son paquet de fric.

Mais il a cru exactement ce qu'on lui a dit, quand il est arrivé au Canada, Johnson : que la gloire et l'argent étaient les choses les plus importantes au monde et que si sa pauvre petite Jamaïque natale avait été incapable de le faire accéder à ces merveilles, nous, on le ferait. Coûte que coûte. Il y a une deuxième énormité qu'il a crue, Benoïde : qu'il pourrait bouffer des « speeds » sans se faire pincer. Sauf que quand on croit que la gloire et l'argent sont les choses les plus importantes au monde, on doit bien pouvoir croire n'importe quoi par la suite...

Et c'est là que Benoïde a été le poisson. Bien avant de se faire attrapper par le CIO.

Shaklee
Protéines, Vitamines, Minéraux, Vitapour • céréales, Breuvage sport
En harmonie avec la nature

QUÉBEC
Aimée et R. Gauvin
527-1955

ORSAINVILLE
Monique Guérard
627-3383

BEAUPORT
Sonya Thérberge
663-4543

NEUFCHÂTEL
Raymonde Delisle
842-8364

ST-NICOLAS
Stella Thiboutot
831-2889

CHARLESBOURG
Andrée Lasnier
622-5795

FESTIVAL DES HÛÎTRES

Soupe aux huîtres 2⁹⁵\$
Pâté aux huîtres 8⁹⁵\$
Feuilleté aux huîtres 10⁹⁵\$
Huîtres frites 10⁹⁵\$
Huîtres sur écaillés 7 à la 1/2 dz 5⁹⁵\$ 1 dz 9⁹⁵\$

L'OMNIBUS
2800, boul. Laurier
Sainte-Foy
Réservations: 658-4303

Tous les confort du foyer pendant que vous roulez au gré de votre fantaisie.

Votre fourgonnette de camping Vanagon GL est spacieuse et confortable. Cuisinière, réfrigérateur, évier et table; espaces de rangement et lits pour quatre. C'est un foyer sur quatre roues, mais qui se conduit comme une voiture.

La Vanagon GL 1988
La fourgonnette de camping

1 modèle 4 x 4 neuf 1988
1 modèle régulier neuf 1988
2 modèles réguliers automatiques de location bas millage 1988
1 Vanagon 7 passagers neuf 1988

Profitez de notre spécial fin de saison
PRIX RÉDUIT SUR NOS MODÈLES EN INVENTAIRE SEULEMENT
Cette promotion se termine le 30 septembre 1988.

Automobiles Langlois
6090, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien, Qué. G0A 2K0
822-0671

à l'achat d'un blouson
OBTENEZ À 50% LA SALOPETTE* OU À 30% LE PANTALON.*

Blouson tailles 2-3X, 63.99\$
style 434-2
tailles 4-6X, 67.99\$
style 434-3

* Salopette tailles bébé, 23.99\$
style 436-1
tailles 2-3X, 24.99\$
style 436-2

* Pantalon tailles 4-6X, 24.99\$
style 432-3

clément
jusqu'au 1 octobre
carte verte: 14337

L'élégance est toujours signée Brinot

BRISSOT
boutique

• Galerie Charlesbourg • rue St-Jean, Vieux-Québec •
• Place Fleur de Lys • Galerie Chagnon • Place Ste-Foy •

Un saphir inoubliable!

795\$ Valeur de remplacement: 1150\$

895\$ Valeur de remplacement: 1375\$

795\$ Valeur de remplacement: 1150\$

BIRKS

Seize des 21 écoles de la CECQ sont maintenant dotées d'une garderie

Cinq autres écoles de la Commission des écoles catholiques de Québec offrent depuis cette année le service de garde en milieu scolaire. Ceci porte à 16, sur une possibilité de 21, le nombre d'établissements à être dotés d'un tel service.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

C'est ce qui ressort d'un rapport présenté, lundi, au conseil des commissaires par la conseillère pédagogique de la CECQ dans le domaine des garderies scolaires, Mme Suzanne Reid. Les nouvelles écoles s'ajoutant au nombre, cette année, sont Stadacona, Saint-Paul-Apôtre, Saint-Pie-X (second cycle), Notre-Dame-du-Canada et Chanoine-Côté.

Deux éléments supplémen-

taires ressortent du rapport : d'abord, les services de garde occupent leurs propres locaux à l'intérieur des écoles et utilisent généralement d'autres locaux de l'établissement en dehors des heures de classe, tels gymnase, salle d'arts plastiques, etc. En second lieu, la scolarité des responsables varie entre 15 et 19 années.

Parmi les six écoles à n'être pas dotées du service, trois n'en manifesteront probablement pas le besoin, leurs effectifs étant très faibles. Pour respecter les exi-

gences du ministère de l'Éducation et s'autofinancer, note Mme Reid, une garderie doit accueillir une quinzaine d'enfants.

D'après les statistiques figurant au rapport, la plus imposante garderie se trouve à l'école Anne-Hébert où pas moins de 150 enfants doivent être accueillis cette année. Viennent ensuite Saint-Jean-Baptiste et Saint-François-d'Assise. Quant aux cinq nouvelles garderies, elles recevront entre 13 et 20 enfants.

Saint-Paul-Apôtre

Tel que prévu, une délégation de parents de l'école Saint-Paul-Apôtre a assisté à la réunion du conseil des commissaires. Accompagné d'une quinzaine de person-

nes, le président du comité d'école, M. Claude Larose, a fait le bilan de la fermeture de l'école durant quatre jours, il y a deux semaines.

« Malgré le mépris que les parents ont décelé dans l'attitude de la CECQ, a dit M. Larose, ils font un bilan positif de leur mouvement de boycottage de l'école. Les menaces de signaler la situation à la Direction de la protection de la jeunesse et l'intention manifestée de nous avoir à l'usure ont été des signes certains de la rigidité et du mépris de la commission. »

D'après M. Larose, la CECQ ne s'est pas penchée et ne s'est pas prononcée sur le « problème réel » de l'école. Ceci aura probablement comme conséquence de pousser plusieurs parents à opter pour l'école privée le printemps prochain.

Non seulement les parents sont-ils satisfaits d'avoir alerté la population quant à la « dégradation du système scolaire » mais ils ont constaté, la semaine dernière, que leur cas n'est pas unique. « Dans la même journée, a-t-il dit, nous étions le quatrième groupe à rencontrer Rodrigue Dubé, du cabinet du ministre de l'Éducation. Tous vivent le même problème. »

En réplique, le vice-président de la CECQ, M. Gabriel Légaré, a annoncé qu'un comité serait mis sur pied pour étudier les propositions exprimées, lundi, par le comité d'école et pour leur donner suite. De leur côté, les commissaires parents ont rapporté que chaque comité d'école avait donné son appui à celui de Saint-Paul-Apôtre lors d'une réunion tenue la semaine dernière.

Enfin, la commissaire du quartier concerné, Mme Mireille Brousseau, a fait une sortie en affirmant avoir songé à démissionner : « Nous nous rendons compte que nous avons les mains et les pieds liés. Pendant ce temps, la CECQ est descendue très bas en permettant qu'il existe des classes de 30 élèves et plus. Même si j'y ai songé, je ne démissionnerai pas. Mais je reste pour faire changer les choses... »

En Bref

Service d'autobus amélioré

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES — La municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures vient de modifier le service de transport en commun qu'elle offre à ses contribuables conjointement avec un transporteur privé, Autocars Tradition inc. Le nombre de trajets en direction de Québec est porté de quatre à cinq le matin. Ce qui permet d'ajouter un trajet Gare centrale de Québec-terminus Les Saules-parc industriel de Saint-Augustin. « Dorénavant, nous pourrions amener les travailleurs de Québec au parc industriel pour 7 h 30 », explique le maire Denis Côté. Un trajet Saint-Augustin-Québec sera également ajouté en fin d'après-midi pour ramener ces travailleurs à Québec.

Un Noël tout décoré

CHARLESBOURG — L'an dernier, pendant la période des Fêtes, la municipalité de Charlesbourg et plusieurs marchands avaient participé à une campagne de décoration de Noël pour offrir aux clients une image accueillante. La campagne sera reprise cette année encore, a indiqué le président de la Chambre de commerce de Charlesbourg, M. Yvan Noël. De plus, la chambre organisera un 3e salon commercial à l'Arpidrome, mais au mois d'avril plutôt qu'au mois de mai. D'autres soupers-causerie prendront l'affiche au cours de l'année, dont le premier, le 18 octobre, avec Me Cyrille Delage qui décrira le processus d'enquête sur les incendies au Québec. Enfin, la chambre parrainera un programme de la caisse populaire visant à faciliter l'accès à l'entreprise pour des jeunes désireux de se lancer en affaires.

Véhicules lourds encombrants

QUÉBEC — Des citoyens du boulevard Martel, derrière le golf de Loretteville, dans le quartier Neufchâtel de Québec, se préparent à former un comité de citoyens visant à contraindre la circulation de véhicules lourds dans cette artère qu'ils jugent trop étroite pour ce type de circulation. L'été dernier, à la suite des pressions de ces mêmes citoyens, le comité exécutif de la ville de Québec avait interdit la circulation de véhicules lourds dans le secteur. Selon un citoyen du secteur, depuis le prolongement du boulevard Henri-IV, les camions du secteur ont pris plus de valeur et les camions de transport du gravier passent par le boulevard Martel afin de se rendre sur l'autoroute et livrer leur chargement. Au moment des premières plaintes, l'an dernier, jusqu'à 500 passages de camions avaient été enregistrés sur ce boulevard. Les citoyens craignent que les pressions du ministère des Transports fasse changer la position du conseil de Québec et que les camions viennent de nouveau briser leur quiétude.

Se faire connaître

BEAUPORT — Sous le thème « Venez vous faire connaître », la Chambre de commerce de Beaufort convie ses membres à une dégustation de vins et de fromages, vendredi, de 19 h à 21 h, au centre Mgr-Laval, 35, rue du Couvent, à Beaufort.

Levée de fonds

MONTMAGNY — La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny complètera sa deuxième campagne annuelle de financement, dimanche, au nouveau pavillon Boulet situé à côté du stade couvert. La population pourra alors assister à un brunch puis à un radiothon auxquels participeront plusieurs artistes ainsi qu'un groupe de musiciens du Royal 22e Régiment. Cette levée de fonds (objectif de \$100.000) est sous la présidence d'honneur de M. Jean-Guy Paquet, président de La Laurentienne et ancien citoyen de Montmagny.



Le Soleil, Jean Vallières

Nouveaux locaux

La Commission scolaire des Ilets précédait, hier, à l'inauguration des nouveaux locaux de l'école Saint-Pierre, à Charlesbourg. Aménagée au coût de plus de \$1 million, cette école accueille maintenant 575 élèves de 1re et 2e secondaire. Dans l'un de ces locaux tout neufs, se sont retrouvés Mme Carmelle Audet, parent, le directeur Ghislain Bourbeau, Mme Nicole Villeneuve, présidente du comité d'école, Mme Johanne Leclerc, secrétaire, et M. Benoît Boily, professeur d'économie familiale.

On ne joue pas au yoyo avec les prix!

	<p>BARRES TENDRES Quaker bte de 225 g OU BARRES DIPS bte de 170 g</p> <p>1.99</p>	<p>CONFITURES OU SIROP DE TABLE Dora, au choix Cont. de 500 ml + 50% boni</p> <p>1.89</p>	<p>POMMES DE TERRE LAVÉES Du Québec, Canada No 1, sac de 50 lb, POMEXPAN</p> <p>3.99</p>	
	<p>JUS DE POMMES Rougemont, bout. de 1 litre</p> <p>99¢</p>	<p>CAFÉ INSTANTANÉ Maxwell House, bocal de 227 g</p> <p>3.89</p>	<p>LAITUE ICEBERG Produit du Québec Canada No 1 Grosneur 18</p> <p>59¢ /ch.</p>	<p>CROUSTILLES Super C, choix de saveurs sac de 200 g</p> <p>99¢</p>
	<p>PEPSI-COLA OU SEVEN UP Rég. ou diète, bout. consignées, 6 x 750 ml</p> <p>2.99 + dépôt</p>	<p>BIFTECK DE RONDE Tranche entière, boeuf estampilé Canada cat. A, emballage familial de 3 à 6 kg seulement 4.14/kg</p> <p>1.88 /lb</p>		

Pour tout, mais avant tout pour les prix

Pas de vente aux marchands
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les photos sont à titre indicatif seulement. Le texte prévaut en tout temps.
PRIX GARANTIS
JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE 1988

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00

BEAUPORT
Carrefour Beaufort
NEUFCHÂTEL
Carrefour Neufchâtel

LÉVIS
Place Carnaval

SUPER CARNAVAL

Projet de foyer de groupe, à Charlesbourg Crainte soulevée par l'arrivée de meubles, place des Colibris

Même si la direction du centre hospitalier Robert-Giffard avait promis formellement de réévaluer le projet de foyer de groupe pour déficients de la place des Colibris, à Charlesbourg, et surtout de faire part aux citoyens du secteur de sa décision avant la fin de septembre, les habitants du secteur ont eu la surprise de voir des camions de déménagement vider leur chargement dans la cour de la maison où habiteront six patients dans les prochains jours.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL



Le Soleil, Roland Marcoux

Le maire Ralph Mercier est outré par le comportement cachottier de Robert-Giffard.

Hier, la responsable des relations publiques de l'hôpital, Mme Marielle Morissette, a indiqué que le conseil d'administration de l'établissement prendra sa décision ce soir. Cependant, elle a indiqué au SOLEIL que le déménagement de meubles effectué au début de la semaine était tout à fait normal puisqu'il n'était pas question d'entreposer ce qui venait d'être acheté pour ce foyer de groupe.

Pour le porte-parole des citoyens, M. Roger Morin, la situation frôle le ridicule. « Le directeur général, M. Pierre-André Bernier, avait promis de nous faire part de la décision du conseil d'administration de Robert-Giffard, mais encore une fois nous sommes oubliés et on nous joue dans le dos », a-t-il déclaré au SO-

l'hôpital cherche le trouble, elle va en avoir en continuant de narguer impunément les citoyens. »

Autre avis

D'autre part, l'équipe des permanents de la paroisse Saint-Pierre-aux-Liens où doit s'établir le foyer de groupe est d'un tout autre avis. Dans un message transmis aux paroissiens, l'équipe presbytérale donne l'exemple du travail accompli par Jean Vanier auprès des handicapés mentaux et s'interroge sur la tolérance des citoyens face à « six personnes humaines qui ont hérité d'une blessure qu'ils n'ont pas choisie et qui les condamne à la réclusion depuis très longtemps ».

Se disant compréhensif face aux peurs du milieu devant l'inconnu, le curé de la paroisse, les deux vicaires et l'animatrice de pastorale, indiquent qu'il ne s'agit pas de « laisser le problème aux gens des rues concernées en se lavant les mains », mais « d'agir comme communauté chrétienne... nous avons à réaffirmer notre foi en l'être humain : en sa dignité et en sa capacité d'aimer au-delà des discriminations de toutes sortes ».

LEIL. Il a l'impression que le foyer ouvrira malgré les avis contraires des citoyens et que le déménagement des meubles n'est qu'une étape de plus.

Devant une centaine de personnes réunies à l'hôtel de ville de Charlesbourg, le 13 septembre, la direction de Robert-Giffard avait clairement laissé entendre qu'elle consulterait davantage la municipalité et les citoyens avant l'implantation de foyers de groupe. M. Bernier avait promis de faire part des nombreuses remarques de citoyens au conseil d'administration de l'établissement.

La responsable de l'implantation du foyer de groupe, Mme Ghislaine Donais, avait même affirmé que le projet de la place des Colibris n'aurait jamais vu le jour si la présence d'une maison de transition pour jeunes délinquantes avait été connue.

Cependant, malgré la désapprobation générale, les citoyens du secteur craignent toujours de faire passer un sapin par la direction de l'hôpital. Plus encore, ils croient que le maire Ralph Mercier veut protéger les investissements du propriétaire de la maison, M. René Bilodeau.

« Il est inconcevable que l'hôpital laisse M. Bilodeau équiper sa maison alors que la direction n'a pas encore fait connaître sa position, lance M. Mercier visiblement outré par le comportement cachottier de Robert-Giffard. Que ce soit oui ou non, nous voudrions bien le savoir. Les citoyens ont été très patients jusqu'à maintenant, mais le directeur de l'hôpital incite véritablement à l'agressivité avec ce genre d'attitude. Si la direction de



L'ex-ministre Jean-Paul L'Allier, futur candidat du RP à la mairie de Québec, a eu un premier contact avec les militants du district Saint-Jean-Baptiste, hier soir. La conseillère Winnie Frohn (à droite) a dressé un bilan de l'actualité au conseil municipal de Québec.

L'Allier explique son idéal démocratique aux membres du RP

Considéré comme le candidat incontesté du Rassemblement populaire à la mairie de Québec, M. Jean-Paul L'Allier a affirmé, hier soir, qu'il avait choisi de défendre l'idéal démocratique le jour où sa famille, comme bien d'autres, a été chassée de la municipalité de Sainte-Scholastique pour permettre la construction de l'aéroport de Mirabel.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Au lancement de la campagne de financement du RP dans le district Saint-Jean-Baptiste, M. L'Allier prenait un premier contact avec la

base du parti. Aussi, en présence d'une cinquantaine de personnes, il a plutôt choisi le ton de la confiance pour relater son cheminement en politique, depuis l'expropriation massive, en bonne partie inutile, de Sainte-Scholastique, où il demeurerait, jusqu'à sa décision

de se porter candidat à la mairie de Québec, en 1989. Celui que les stratèges du parti reconnaissent déjà comme leur leader, une vingtaine de jours avant l'assemblée d'investiture à la mairie de Québec, semblait vouloir sonder le terrain et apprendre à connaître ses nouveaux partisans.

Selon lui, le plus grand défi des membres, une fois le RP porté au pouvoir, sera de se rappeler les objectifs démocratiques qu'ils auront défendus.

LES TÉLÉPHONES



SONT LÀ!



ASTRAL TÉLÉCOM inc.

Vente - Location - Service
St-Georges de Beauce / 227-5881
QUÉBEC / 871-3808

Du 22 sept. au 1er octobre
LIQUIDATION
DE
LINGE DE TABLE

40%
DE RABAIS

SUR NAPPES, NAPPERONS,
SERVIETTES DE TABLE

Marie Coton

Mail Nord, Place Laurier, 658-6559

SUPER-SPECIAL

Véniennes Draco

Valence gratuite
à l'achat
d'un store



Décorations Julie Enr.

59, Langevin, Beauport, Qué. G2E 5C3
Tél.: 661-5210 — Rés.: 661-5800

Invitation

les mercredi 28 et jeudi 29 septembre

MARLIN

Chevrolet Oldsmobile inc.

LES MODÈLES
1989
SONT ARRIVÉS!

Marlin construit et agrandit
PASSEZ VOIR NOTRE
CHANTIER

BIENTÔT
LE PLUS GRAND
CONCESSIONNAIRE!

2145, boul. Charest Ouest, Québec

Clients et amis sont tous invités.

688-1212

ACHAT SPECIAL

Le chandail bordé

de noir, tout doux,

laine d'agneau

et angora, gris chiné

rose, beige, p.m.g.

RÉG. 100\$

79⁹⁵

La jupe droite,

notre exclusivité,

l'indispensable

très actuel.

Poly-laine,

noir, ivoire, marine,

taupe, forêt, framboise.

RÉG. 69\$

49⁹⁵

Norman

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE-VILLE

St-David profite du déménagement de Sani Mobile pour durcir ses normes

SAINT-DAVID — La ville de Saint-David-de-l'Auberivière veut « blinder » une partie de sa réglementation de zonage en obligeant l'entreprise Sani Mobile à se soumettre à des normes plus strictes en ce qui concerne l'implantation d'un centre de transfert pour l'entreposage des déchets dangereux à l'ouest de la route des Îles.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Une séance d'enregistrement se tient d'ailleurs, aujourd'hui, à ce sujet à l'hôtel de ville de Saint-David. Selon les modalités de cette procédure, sept propriétaires du secteur concerné sont habilités à se prononcer. Si quatre d'entre eux s'opposent à ce resserrement de la réglementation municipale et signent le registre, le projet d'amendement au zonage pourrait être renvoyé à un scrutin référendaire.

Selon de bonnes sources à l'hôtel de ville, le projet d'amendement ne devrait pas susciter d'opposition de la part des propriétaires qui possèdent des terrains dans ce secteur dont la vocation industrielle est reconnue par la MRC de Desjardins qui lui confère d'ailleurs une orientation spécifique pour la gestion et la récupération des déchets. Il faut

donc s'attendre à ce que ce projet de règlement fasse force de loi à partir de ce soir.

Zone tampon

Comme l'indiquait, hier, au SOLEIL, le directeur général de la ville de Saint-David, M. Germain Lavoie, la réglementation qu'entend se donner le conseil municipal aura encore plus de dents que les normes proposées par le ministère de l'Environnement.

Ainsi, Saint-David veut que Sani Mobile établisse une zone tampon d'une largeur minimale de six mètres autour de ses installations qui devront être obligatoirement clôturées afin d'en limiter l'accès. La municipalité veut éga-

lement interdire tout entreposage souterrain et dans les lagunes; d'abord pour que le ministère de l'Environnement et la ville aient à l'oeil les produits récupérés et entreposés par Sani Mobile, puis pour éviter toute forme de contamination de l'eau puisque le futur emplacement de l'entreprise sera situé à proximité de la rivière à la Scie. Le projet d'amendement au zonage précise également qu'aucun produit dangereux, tel le BPC, ne pourra être entreposé dans les bâtiments de la firme qui se spécialise dans la récupération des résidus de pétrole.

Enfin, Saint-David exigera que Sani Mobile se conforme en tout point au Règlement sur les déchets dangereux et au Guide d'entreposage des déchets dangereux et gestion des huiles usées du ministère de l'Environnement du Québec.

Déménagement

Initié en juillet dernier, ce projet d'amendement au zonage visait à préparer le terrain en vue du déménagement de Sani Mobile, une entreprise présentement sise en pleine zone commerciale, à proximité d'un quartier résidentiel. L'incendie qui a ravagé, le 12 juillet dernier, les équipements de Sani Mobile sur la route 132 a eu pour effet d'accélérer ce déplacement vers un secteur qui est beaucoup plus éloigné des habitations.

Comme le confirmait, hier, M. Lavoie, l'entreprise et la ville de Saint-David sont toujours en négociation en ce qui concerne l'installation des servitudes au nouvel emplacement de Sani Mobile.

« Dès que la ville aura obtenu un droit de passage d'une tierce partie, nous serons en mesure d'amener les services sur les terrains de Sani Mobile », a finalement laissé savoir le directeur général.



Inauguration de travaux

Le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Michel Rivard, à droite, et le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, ont inauguré, hier, les travaux de construction des deux stations de traitement des eaux usées de la CUQ. La construction, au coût de près de \$350 millions, sera complétée à la fin de 1991. Selon M. Rivard, la population a rendez-vous au fleuve en 1992. « Les gens pourront alors se baigner à nouveau dans ce cours d'eau », a-t-il affirmé.

Un projet dépend de l'achat par Vanier d'un terrain de la CECQ

Le conseil de Vanier devra acheter une parcelle de terrain de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) avant de pouvoir approuver un projet de construction d'un centre médical et commercial près du centre administratif municipal.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Le maire Robert Cardinal a expliqué au SOLEIL que les autorités municipales s'approprient à vendre le terrain pour le projet évalué à \$3 millions quand elles ont dé-

couvert l'existence d'une clause du contrat de 1981, selon laquelle la CECQ cédait le terrain à la ville pour la somme nominale de \$1 à la condition qu'il soit utilisé pour des fins communautaires et sans but lucratif.

5,000 mètres carrés (environ 155,000 pieds carrés), le terrain sera évalué puis vendu selon sa valeur marchande. Vanier pourra alors le revendre à un promoteur. La CECQ a d'ailleurs adopté, lundi, une résolution pour effectuer cette transaction et céder les titres de propriété à la municipalité.

D'une superficie de près de

RÉCOMPENSE!

SURPLUS DE MACHINES À COUDRE

En raison d'un approvisionnement excédentaire massif, nous pouvons offrir un nombre limité de machines à coudre à haut rendement Necchi/Nelco. Ces machines à coudre doivent être vendues! Toutes les machines à coudre offertes sont les plus modernes de la série Nelco. Ces machines à coudre sont faites de métal et peuvent coudre tous les types de tissus: (Levis, toile, captonnage, nylon, tissu extensible, vinyle, soie et même cuir). Elles sont toutes neuves et mises dans des emballages scellés à l'usine et comportent une garantie complète. La nouvelle machine à coudre de 1988 permet de régler le cadran codé par couleurs et d'effectuer une multitude de fonctions et ce, qu'il s'agisse de coutures droites, coutures en zigzag, boutonnières, applications, ourlets invisibles, points pour boutons et boutons pression, piqûres doubles, points élastiques, points sergés professionnels... points droits extensibles... et de bien d'autres points encore sans nécessiter de camers anciennes ni de programmeurs. Votre prix avec cette annonce: **279\$**

LIEU: Auberge Universel Wandlyn
2955, boul. Laurier, Ste-Foy

DATE: Les 29, 30 sept., et le 1er oct.

HEURE: Jeudi et vend.: 10h à 21h.
Samedi: 10h à 17h

YVES CLOUTIER
a pour mandat de liquider les
Accord 2 portes 88.
Informez-vous de notre plan
HONDA BAIL

AUTO
Frank & Michel
5790, boul. Sainte-Anne,
Boischatel
822-2252

ARCON CANADA

Au service de votre satisfaction

25 ANS

- ◆ 25 ANS D'EXPÉRIENCE
- ◆ GAMME DE PORTES ET FENÊTRES POUR TOUS LES BUDGETS
- ◆ PLUS DE 50,000 CLIENTS SATISFAITS
- ◆ GARANTIE DE 7 ANS PRODUITS ET INSTALLATION
- ◆ PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE TERME MAXIMUM 60 MOIS TAUX LIÉS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

10 3/4%

CalorVerre®

Cette pellicule transparente dans un vitrage scellé conserve aux maisons leur chaleur en hiver et leur fraîcheur en été.
POUR UN CONFORT ACCRU... EN TOUTE SAISON

1005, St-Jean-Baptiste
Suite 121 **871-1825**

GAGNEZ UNE MAISON POUR NOËL

UNE VALEUR DE 100,000\$
ET SURTOUT N'OUBLIEZ PAS:
ABONNEZ-VOUS! 647-3333
ou en région: 1-800-463-2362

TIRAGE LE VENDREDI 23 DÉCEMBRE 1988
sur les ondes de Télé 4 entre 8h45 et 9h15
durant l'émission "CAFÉ SHOW"

Maison et terrain offerts par:
Les constructions Rogers Vachon inc.

LE SOLEIL et Télé 4

ABONNEZ-VOUS et AUGMENTEZ AINSI VOS CHANCES DE GAGNER "UNE MAISON POUR NOËL" lors du GRAND TIRAGE DU 23 DÉCEMBRE 1988

ABONNÉ(E)S ET NOUVEAUX/NOUVELLES ABONNÉ(E)S PARTICIPEZI

ACHETEZ LE SOLEIL CHEZ LE DÉPOSITAIRE
1 chance dans le bari!

ABONNEMENT HEBDOMADAIRE
2 chances dans le bari!

ABONNEMENT "PAYÉ D'AVANCE" (3) MOIS
3 chances dans le bari!

ABONNEMENT "PAYÉ D'AVANCE" (6) MOIS
4 chances dans le bari!

ABONNEMENT "PAYÉ D'AVANCE" (12) MOIS
5 chances dans le bari!

COMMENT PARTICIPER:
Du 5 septembre au 20 décembre 1988, ÉCOUTEZ l'émission "CAFÉ SHOW" tous les matins, du lundi au vendredi, entre 8h45 et 9h15, et NOTEZ le MOT DE PASSE qui apparaîtra sur le bas de l'écran quotidiennement, ainsi que la date de diffusion.

EXPÉDIEZ VOTRE COUPON PUBLIÉ DANS LE SOLEIL TOUS LES JOURS, À L'ADRESSE MENTIONNÉE SUR LE COUPON.

Règlements:

- Dès le 5 septembre, il y aura un tirage par jour durant l'émission "Café Show", entre 8h45 et 9h15 sur les ondes de Télé 4. Chaque finaliste recevra un abonnement de trois (3) mois au quotidien Le Soleil, ainsi qu'une boîte protectrice à journal. Au total, il y aura 77 finalistes. La valeur de ces prix est de 3 920 \$/48.
- Lors du grand tirage du 23 décembre, chaque finaliste verra augmenter ses chances selon son type d'abonnement, déterminé au moment où il(elle) devient finaliste.
- Le concours débute le 20 août et se termine le 20 décembre à minuit. Un dernier tirage s'effectuera le 21 décembre entre 8h45 et 9h15.
- Les règlements sont disponibles au quotidien Le Soleil ainsi qu'à Télé 4.
- Le Soleil a payé les frais à la Régie des loteries et courses du Québec. Un tirage quant à l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

CONCOURS "UNE MAISON POUR NOËL" Télé 4 C.P. 4700, Québec G1K 7R9

Nom:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Tél. Rés.:
Bur.:
Mot de passe:
Date:

UN COUPON PAR ENVELOPPE

VISITEZ LA MAISON DE NOËL Une maison exclusive, signée Les constructions Rogers Vachon inc.
rue Michel-Huppé, Beauport, 663-9185
Horaire des visites, un samedi 13h à 21h, samedi et dimanche, 13h à 17h.

MATELAS DAUPHIN PRÉSENTE SA COLLECTION AUTOMNE-HIVER

15%
Sur nos Sur-Matelas de laine et nos Couettes.

MATELAS DAUPHIN
LA FABRIQUE DE TOUT REPOS

QUÉBEC 85, Marie-de-l'Incarnation 527-7178	SAINTE-FOY Place Belle-Cour 657-1494	CHARLESBOURG Place Lebourgneuf 622-0492	CHARNY 2300, 17 ^e Ave. Est 832-2951	SCOTT JONCTION 1169, Rte Kennedy 387-5451	BIC Cité Rimouski 736-5542	ST-GEORGES DE BEAUCÉ 8660 boul. Lacroix 227-0480
--	--	---	--	---	----------------------------------	--

Sainte-Foy et Charlesbourg profitent de l'exode des fonctionnaires

Les villes de Sainte-Foy et de Charlesbourg sortent grandes gagnantes de l'exode des fonctionnaires québécois vers la banlieue depuis deux ans.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

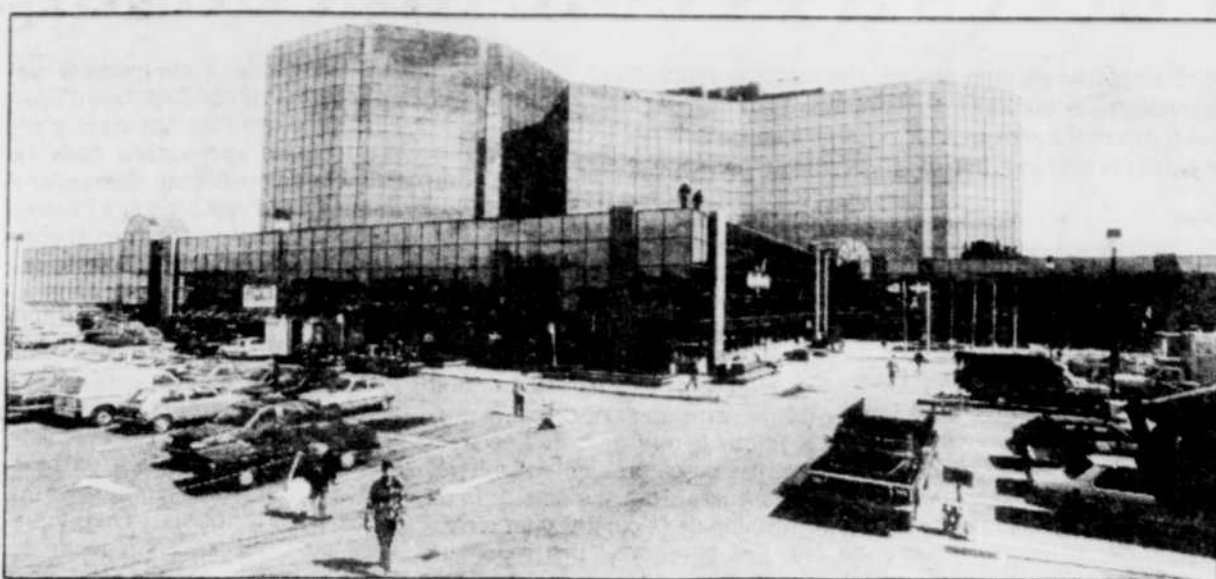
D'après des chiffres, obtenus ces jours derniers de la Société immobilière du Québec (SIQ), les trois quarts des nouveaux espaces à bureau ou autres occupés par le gouvernement du Québec depuis 1986, sur le territoire de la CUQ, se retrouvent principalement à Sainte-Foy et à Charlesbourg, Québec n'en obtenant que le quart.

Ces chiffres viennent confirmer une étude-maison publiée par Le Soleil, la semaine dernière, démontrant l'ampleur de l'effritement du rôle de Québec comme capitale politique et administrative depuis quelques années et, entre autres, la perte d'un ministère et de 15 sièges sociaux d'organismes gouvernementaux en trois ans.

Depuis deux ans
En 1986, les ministères et organismes du gouvernement du Québec, dont l'espace est contrôlé par la SIQ, occupaient 884,731 mètres carrés sur le territoire de la CUQ.

En 1988, ce parc immobilier représentait 979,226 mètres carrés.

De ces 94,495 nouveaux mètres carrés, Sainte-Foy a bénéficié de



Place de la Cité accueille de nouveaux bureaux du gouvernement.

34,963 m.c. (37 pour 100), Charlesbourg de 34,600 m.c. (36,5 pour 100) et Québec de 25,185 m.c. (26,5 pour 100).

Pour Sainte-Foy, ces nouveaux espaces incluent environ 14,000 m.c. pour la prise en charge par la SIQ de la Régie des rentes du Québec, de nouveaux bureaux à Place de la Cité et 8,900 m.c. pour l'édifice Cyrille-Duquet (édifice Chinié).

À Charlesbourg, les nouveaux espaces ont servi à l'installation du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à l'Atrium.

Toujours première
Malgré ce nouveau ralentissement constaté depuis le rapport

de la Commission Lapointe, la capitale demeure toujours la première pour le nombre de mètres carrés d'espaces à bureau et autres du gouvernement du Québec sur son territoire.

En effet, au 1er septembre 1988, Québec regroupait 679,647 m.c., Sainte-Foy, 248,776 m.c. et Charlesbourg 41,901 m.c. Quant à Beauport, l'Ancienne-Lorette et Sillery, leur part du parc immobilier administré par la SIQ était minime.

Et Montréal
Par rapport à Montréal, la capitale s'est relativement bien comportée depuis deux ans et sa perte d'influence en ce qui concerne les

sièges sociaux d'organismes gouvernementaux ne s'est pas encore fait sentir concrètement dans le rétrécissement de son parc immobilier.

En deux ans (1986-88), les espaces à bureau et autres du gouvernement du Québec ont augmenté de 553,198 à 562,860 m.c. (1,75 pour 100) à Montréal et de 654,462 à 679,647 à Québec (3,8 pour 100).

À ce chapitre, Québec a donc plus à craindre de ses proches voisines: Sainte-Foy, qui a augmenté, en deux ans, sa part du parc immobilier gouvernemental de 16 pour 100 et Charlesbourg de plus de 400 pour 100.



Pierre

CHAMPAGNE

Le « beu » de Matane

Ils en savent des choses « les redresseurs »; ils en connaissent des secrets. Ils savent même que je dois rencontrer, prochainement, le directeur des communications du cabinet du premier ministre, M. Ronald Poupard. Effectivement, je dois déjeuner avec lui, jeudi midi, demain donc, Chez Guido.

« Demandez-lui donc, lorsque vous le verrez, disent-ils, s'il n'est pas vrai qu'un comité du caucus, composé de Marc-Yvan Côté, Ronald Poupard et Rémy Poulin recommandera, dans les prochains jours, que, dorénavant, les budgets PADEL relèvent de l'OPDQ, ce qui permettra à Marc-Yvan Côté d'agrandir son territoire. Les villes, les organismes, les entreprises, et maintenant les députés; le 'beu' saura se faire écouter.

« Il faut savoir, écrivent les redresseurs, que le 'beu' de Matane contrôle déjà, seul et sans intervention extérieure, le budget de l'OPDQ (l'Office de planification et de développement du Québec) chargé de distribuer \$40 à \$45 millions en subventions, par année, aux villes, organismes et compagnies.

« Le 'beu' veut agrandir son empire en prenant le contrôle des budgets PADEL. Il s'agit là d'un petit montant de... \$6 millions en subventions discrétionnaires versées par chacun des députés, dans sa circonscription, pour fins de loisirs. Ce budget est administré par le ministre du Loisir, Yvon Picotte. »

Puisque la décision semble prise, selon les redresseurs, de confier au ministre Marc-Yvan Côté l'administration de ce « petit six millions discrétionnaire », celui-ci aura encore plus beau jeu pour faire valoir sa discrétion, ou son pouvoir, dans ces ou ses subventions, avec toutes les tentations politiques ou partisans que cela comporte.

« Si vous vous demandez comment il a réussi à faire avaler la couleuvre à M. Bourassa et bien voici... »

Mais là débute une autre histoire dont je vous entretiendrai un autre jour. J'ai encore des faits à vérifier. Comme la liste des membres de l'organisation de Marc-Yvan Côté qui travaillent dans le cabinet du premier ministre, un peu partout.

Le hockey des fonctionnaires

La ligue de hockey des fonctionnaires a recommencé ses activités, il y a quelques jours, par une soirée de repêchage à la brasserie Labatt, leur commanditaire officiel.

Joyeux lurons que ces 40 hockeyeurs. Ils s'amuse comme des petits fous. A preuve, le nom des quatre équipes qu'ils ont formées: l'équipe Maladies portera le gilet noir; l'équipe Maternités, le maillot vert; l'équipe Sans-Solde sera habillée de rouge; et l'équipe Vacances sera reconnue par le bleu.

Les gars se rencontrent tous les mercredis, entre 17 h et 20 h, à l'arena Acti-Vital. Le but de la ligue est de favoriser, par le jeu, le plaisir et la détente des membres. C'est donc une ligue de participation et non de compétition. Pas de bataille, pas de bâton trop élevé, pas de niaiserie. La direction de la ligue est toujours prête à accepter de nouveaux membres. Les intéressés n'ont qu'à communiquer avec le trésorier, **Ghislain Girard**, à 682-5133.



On reconnaît, sur la photographie qui accompagne ce texte, les principaux responsables de cette ligue de hockey des fonctionnaires, **MM. Bernard Cliche, Jean-François Germain, Vital Simard, Gilles Rouleau et Ghislain Girard.**

Ah oui! Pour faire partie de la ligue de hockey des fonctionnaires, il faut être... un fonctionnaire.

Énergie et Ressources

Le nouveau sous-ministre adjoint au ministère de l'Énergie et des Ressources, **M. Jean-Renaud Poirier**, est un ancien de l'Externat classique Saint-Jean-Eudes où il a fait son cours classique de 1950 à 1958. Il a, par la suite, décroché une licence en théologie et une maîtrise en philosophie de l'université Saint-Paul, à Ottawa. Il travaille comme fonctionnaire depuis 1971.

Régimes de retraite et d'assurances

Dans la dernière édition de la Gazette Officielle, on fait état de la nomination de deux vice-présidents à la commission administrative des régimes de retraite et d'assurances. Deux cadres supérieurs de classe II. **Jean-Yves Uhel** recevra \$80,000 par année pour remplir son mandat; **Guy Morneau** recevra un salaire annuel de \$75,000. (9-11)

Exploration minière

MM. André Roy et Achille Houde ont récemment été nommés membres du conseil d'administration de la Société québécoise d'exploration minière. La durée de leur mandat respectif est de deux ans. M. Roy est président-directeur général de la compagnie Les Transports de la Baie d'Hudson inc. depuis 1971 et M. Houde est propriétaire et président de Construction Napoléon Brochu ltée depuis 1977. Il est également président de Norgranit inc. depuis 1985. Tous deux sont de la région de Québec.

Nominations aux Transports

Le sous-ministre des Transports, **Pierre Michaud**, vient d'annoncer quatre nominations:

M. Gordon Smith est promu au poste de directeur des Programmes d'aide en transport terrestre des personnes.

MM. François Bérard, Robert Schiettekatte et Yvon Tourigny deviennent directeur régional de Lanaudière, Montréal et Montérégie, respectivement.

Appelez-moi

Si vous voulez que LE SOLEIL fasse écho à ce qui se passe dans la fonction publique provinciale ET fédérale, faites-le moi savoir en me téléphonant, durant vos heures de travail, à la tribune de la presse, en composant le 643-1357.

Le trench-coat passe-partout



En ville ou à la campagne,

voici le manteau

qu'il vous faut. Fabriqué

en nylon froissé résistant,

c'est le compagnon

de voyage par excellence,

qu'on le porte ou qu'on

l'apporte! Entièrement

doublé pour couper le vent

et protéger de la pluie, il

est très ample et très long.

Vous passerez un automne

bien au chaud. Offert

en taupe ou mousse, le

trench-coat passe-partout

est à la fois décontracté

et chic. Le prix de ce

manteau poids plume

en fait le champion des

poids lourds.

Seulement 198\$...

Uniquement chez Holt Renfrew.

Vieux Québec, 692-3580 • Place Sainte-Foy, 656-6783
Ces deux magasins sont ouverts le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h.

Le magasin de Vieux Québec est ouvert le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de 12 h à 17 h.

VENTE RÉNOVATION



SKI FISHER
Softlite Graphite

Rég.: 229⁹⁹
139⁹⁹

TOUT DOIT ÊTRE VENDU SPORTS D'HIVER

SKI • BOTTES • VÊTEMENTS D'HIVER
EN VENTE TEMPORAIREMENT NIVEAU 2 (Près de Sears)



Rég.: 339⁹⁹
99⁹⁹

ANORAK
de ski alpin
K-WAY
PULL-OVER
IMPORTATION
D'EUROPE

ENSEMBLES DE SKI pour ENFANTS
Valeur jusqu'à 134⁹⁹
49⁹⁹
à
99⁹⁹

SÉLECTION DE BOTTES NIVAL après ski pour hommes, dames et enfants
Rég. de 49⁹⁹ à 69⁹⁹
SPECIAL 24⁹⁹ à 39⁹⁹

SÉLECTION DE VÊTEMENTS POUR ENFANTS de marque KIFILL RABAIS DE **50% à 80%**

RAQUETTES DE TENNIS "WILSON STING" Rég.: 229⁹⁹ **SPECIAL 99⁹⁹**

SÉLECTION DE GANTS, MITAINES, TUQUES, COLS ROULÉS RABAIS **30%**

ESPADRILLES POUR HOMMES "NEW BALANCE P402G"
Rég.: 69⁹⁹
39⁹⁹

CASQUETTES sportives
Rég.: 5⁹⁹
99⁹⁹ ch.

LISTE TRÈS PARTIELLE... des CENTAINES et des CENTAINES d'autres SPÉCIAUX en magasin!

sports experts

PLACE LAURIER seulement

• Niveau 1 Mail Est
• Village Normand
TEMPORAIREMENT
• Niveau 2 près de Sears

St-Éleuthère: les parents bloquent l'accès à l'école aux enseignants

Les 22 enfants de cinq ans qui devraient normalement fréquenter l'école Saint-Joseph, à Saint-Éleuthère de Pohénégamook, et qui sont retenus à la maison par leurs parents depuis la rentrée scolaire, vivent une semaine cruciale.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

S'ils ne font pas leur entrée en classe de maternelle, vendredi, la Commission scolaire des Frontières perdra la subvention pour payer le professeur et leur année « scolaire » pourrait être compromise...

Hier midi, dans le but de forcer la main des dirigeants scolaires et les amener à répartir le groupe en deux classes, les parents de ces enfants ont bloqué l'accès à l'école aux enseignants. Faute de profs, la directrice a renvoyé une centaine d'enfants chez eux.

C'était la première fois que les parents utilisaient une mesure perturbant la vie de l'école, affirmait la directrice, hier. C'est aussi la première année que la maternelle de l'école Saint-Joseph comprend un aussi grand nombre d'enfants (ils sont 22) dans une seule classe, disait-elle au cours d'un bref entretien téléphonique.

D'autres moyens de pression sont envisagés pour les prochains jours, précisait par ailleurs une porte-parole des parents, Mme Louise Lemieux. Ceux-ci espèrent toujours que la commission scolaire dégage les \$15,000 qui manquent au budget pour payer le salaire d'un prof à temps plein et créer deux groupes d'élèves en maternelle.

Hier soir, les membres du comité exécutif de la commission

scolaire tenaient réunion et n'ont probablement pu éviter de se pencher encore sur cette épineuse question qui devra se régler au niveau local.

En début de semaine, rapporte en effet Mme Lemieux, un adjoint du ministre de l'Éducation confirmait que le ministère ne s'occuperait pas de ce problème résultant, lui aurait-on dit, d'une erreur de prévision de la commission scolaire. Les parents et des représentants de la commission scolaire avaient fait une visite commune à Québec pour tenter de débloquent le dossier, la semaine dernière.

« On nous a dit que le ministère ne se penchait que sur les cas pénibles; le nôtre est qualifié de difficile. » Les petites commissions scolaires comme celle des Frontières n'ont pas de marge de manœuvre financière et aucune règle budgétaire particulière ne vient alléger cette situation, lui a-t-on encore appris.

Pour l'instant donc, les enfants de la paroisse Saint-Éleuthère dont la fillette de Mme Lemieux, Katie, se voient au lieu d'aller en classe et se rencontrent aussi le samedi à leur cours de ballet-jazz. Dans ce village à population stable, les gens se connaissent bien et le petit groupe des enfants de cinq ans se fréquentait déjà, l'an dernier, dans le cadre de la maternelle Passe-Partout.

« Certains enfants, surtout ceux qui ont des aînés à l'école, sont conscients qu'ils devraient

être en classe à ce moment de l'année. Ils voient l'autobus d'écoliers qui devrait les ramasser, passer tous les après-midis dans la rue. On en a entendu demander: Est-ce que je vais bientôt à l'école, moi? Mais ils ne sont pas réellement pénalisés car ils ne connaissent pas encore ce qu'est l'école », déclare Mme Lemieux.

Par ailleurs, dans la petite municipalité de Saint-Éleuthère, le geste de ces parents déterminés fait jaser. Nombre de ces « récalcitrants du système », six ou sept sur 22, sont des employés du CLSC des Frontières. « On dit que c'est au CLSC qu'on fomente la

contestation », de dire Mme Lemieux, technicienne en laboratoire à cet endroit, qui nie avec force cette rumeur. « C'est inévitable dans une petite ville que plusieurs femmes travaillent au même endroit. Les seuls emplois pour les femmes sont au CLSC et à l'école. »

Signalons enfin que LE SOLEIL n'a pu joindre, hier, le directeur général de la Commission scolaire des Frontières, M. Jules Côté, pour connaître les moyens envisagés pour régler le conflit à quelques jours de la date fatidique du 30 septembre.

Infrastructures d'aqueduc et d'égout \$50 millions pour aider les petites municipalités

Les municipalités de moins de 7,500 habitants pourront se prévaloir d'un programme d'aide de \$50 millions, du ministère des Affaires municipales, pour régler leurs problèmes d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées.

1,350 municipalités admissibles, 600 n'ont aucun réseau d'aqueduc et 750 n'ont pas de service d'égout.



M. Pierre Paradis, ministre des Affaires municipales.

Ce programme désigné par le sigle AIDA (Programme d'aide financière aux infrastructures d'aqueduc et d'égout) annoncé par le ministre Pierre Paradis, remplace un autre programme qui était limité aux municipalités de moins de 5,000 âmes. Parmi les quelque

GARAGE PRÉMONTÉ PRÉTEINT

- ✓ Construction en épinette et panneaux de copeaux pressés
- ✓ Toile pour porte de garage et pôle
- ✓ Boulons
- ✓ Livraison incluse

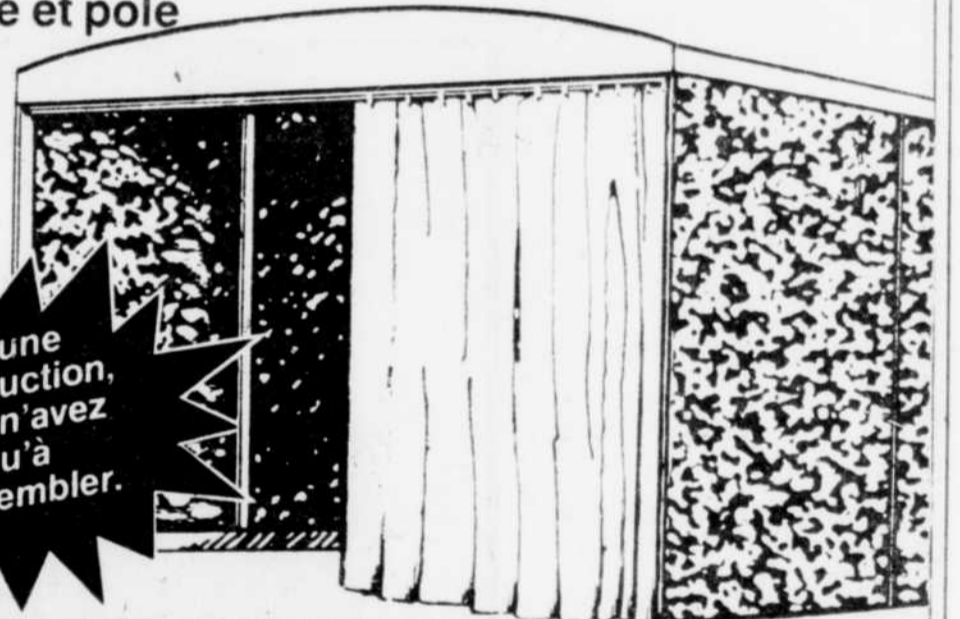
6 x 10 x 16 pi

319⁹⁹

Aucune construction, vous n'avez qu'à l'assembler.

6 x 10 x 20 pi

379⁹⁹



Styrofoam SM bouveté
2 pi x 8 pi
1 po: 589\$ pièce
1 1/2 po: 879\$ pièce
2 po: 1179\$ pièce

MONO

Scellant acrylique tube de 300 ml

Prix courant: 4⁹⁹

SPECIAL 345\$ le tube

Colonne réglable

Pour sous-sol Réglable jusqu'à 8 pi

Courant: 19⁹⁹

SPECIAL 16⁹⁹ ch.

CÈDRE AROMATIQUE

1/4 po x 4 pi x 8 pi

Prix courant: 34⁹⁹

PRIX SPECIAL 28⁹⁹ le panneau

GYPSE

1/2 po x 4 pi x 8 pi

Prix courant: 7⁹⁹

PRIX SPECIAL 5⁹⁹ le panneau

ASPENITE
1/4 po x 4 pi x 8 pi
PRIX SPECIAL 539\$ le panneau

MÉLAMINE

4 x 8 pi

beau 1 côté

CHÈNE PÂLE, GRIS FONCÉ

(légères imperfections)

22⁹⁵ le panneau

ÉPINETTE

QUALITÉ ÉCONOMIQUE

2 po x 4 po x 8 pi

99⁹⁹ pièce

PERCEUSE Makita

6510 1VR 3/8"

Courant: 119.99\$

SPECIAL 99⁹⁹ ch.

Porte-patio "PROMO"

Cadre 7/8 po, recouvert de vinyle blanc

5 pi: 489\$ 6 pi: 535\$

Baptiste TOUCHATOU

VILLE VANIER

445, boul. Pierre-Bertrand

687-2960

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi 8h30 à 17h30

Judi et vendredi 8h30 à 21h

Samedi 8h30 à 17h

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1988

IL FAUT QUE CES ACTES CRIMINELS CESSENT.

Plus de 500 actes de vandalisme et de sabotage ont été commis contre les installations de Bell depuis juin 1988.

Des câbles ont été sectionnés et des boîtes de raccordement ont été incendiées et détruites. On a même éventré des puits d'accès que nous avons scellés pour plus de sécurité.

Ces actes sont des crimes contre le public. On prend des milliers de Québécois en otage, les privant de télécommunications. Des gens ne peuvent pas communiquer avec la police, les pompiers ou les services d'urgence. D'autres se trouvent coupés de leurs parents et amis.

Nous faisons tout ce qui est humainement possible pour contrer le vandalisme, et les réparations sont effectuées en un temps record.

Nous avons aussi renforcé les mesures de sécurité et, avec le précieux concours des forces policières de toute la province, nous cherchons à traduire en justice les vandales et les saboteurs.

La situation est à ce point sérieuse que nous avons décidé d'offrir une récompense pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ pour toute information qui permettra l'arrestation et la condamnation des responsables d'actes de vandalisme contre les installations de Bell.

Si vous possédez des indications à ce sujet, veuillez téléphoner au 1-800-363-6330.

Les appels visant à nous appuyer dans nos efforts demeureront confidentiels.

Par ailleurs, n'hésitez pas à communiquer avec le poste de police le plus proche si vous notez une activité suspecte, quelle qu'elle soit, à proximité de nos installations.

Toute détérioration intentionnelle des télécommunications constitue un crime contre la population. **Avec votre aide, nous pouvons y faire échec.**

Merci.

Bell

Ouverture des commerces le dimanche

Jacques Parizeau se montre plutôt réticent

SAINT-DONAT — Le défi qui a été lancé, dimanche, à la Loi sur les heures d'ouverture des commerces, ne laisse pas le choix au gouvernement qui devra trancher cette question, affirme le chef péquiste Jacques Parizeau qui se montre réticent à la libéralisation des heures d'affaires.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Cette question est une de celles qu'abordent les députés de l'opposition péquiste au cours d'une réunion spéciale de trois jours convoqués pour préparer la rentrée parlementaire d'octobre. À propos du nombre important d'épicieries qui ont ouvert illégalement leurs portes, dimanche dernier, le chef du PQ soutient qu'il « fallait que la loi soit appliquée ».

« Un système qui se voudrait très libéral amènerait des milliers et des milliers de gens à ne pas avoir leur fins de semaine. Il faudra qu'on pense à l'intérêt du consommateur, il faut penser aussi à la vie de famille de bien des gens », a déclaré M. Parizeau.

Selon M. Parizeau, certains commerces doivent être ouverts, la fin de semaine, comme les dépanneurs ou les marchands de

fleurs et de plants, en saison estivale, mais il faut éviter que ces magasins à grande surface puissent ouvrir leurs portes tandis que d'autres n'en auraient pas le droit, comme cela est le cas actuellement.

Lincoln soupçonné

M. Parizeau et le porte-parole péquiste en matière d'environnement, M. Jean-Pierre Charbonneau, sont par ailleurs revenus à la charge, hier, pour réclamer la tenue d'une enquête publique sur le dossier de la gestion des déchets dangereux.

Le PQ dénonçait, hier, le refus du gouvernement de dévoiler le document d'appel d'offres soumis aux cinq entreprises dont les candidatures avaient été sélectionnées en vue des travaux de restauration à Saint-Basile-le-Grand.

De ces cinq firmes, seule Sanivan est une firme québécoise connue et possédant l'expertise nécessaire. Une autre entreprise

spécialisée du Québec, Sani Mobile, n'a pas été invitée à présenter une soumission.

Selon M. Parizeau, « cette façon de procéder laisse l'impression que les invitations ont été bien ciblées pour que certaines entreprises ne soient pas sur la liste et que d'autres y soient ».

Le chef du PQ a, à toutes fins

utiles, déjà accusé le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, d'avoir favorisé Sanivan pour la mise en place d'une usine de destruction des BPC. Hier, M. Parizeau se demandait pourquoi on se refuse maintenant, au gouvernement, de dévoiler les détails du processus par lequel Sanivan, cette fois en association avec Lavalin, a été choisie pour mener à

bien ces travaux de restauration.

M. Parizeau parlait, hier, d'une nouvelle étape dans un dossier où « plus on le regarde, plus (on constate) un manque de transparence ». Le contrat en cause, d'une valeur de plusieurs millions de dollars, fait suite à un autre, qui avait aussi été adjugé à Sanivan, pour la réalisation des travaux les plus urgents après l'im-

cendie de l'entrepôt de BPC, à Saint-Basile.

Par ailleurs, les députés poursuivent leurs travaux, ce matin, en compagnie de leur chef. Après avoir fait, hier, un tour d'horizon général de la situation politique et de celle du parti, le caucus péquiste doit se livrer à des discussions plus approfondies sur certains des sujets évoqués hier.

Aucun atelier sur la souveraineté, au colloque des jeunes péquistes

MONTREAL (D'après PC) — Une campagne de publicité pour valoriser la famille; des allocations familiales de \$100 par mois; le retour aux dictées; un salaire minimum à \$5.50 l'heure et deux fois plus de places en garderie.

Voilà quelques-unes des 100 propositions que les jeunes militants du Parti québécois étudieront lors

COURS DE SERVICE AU BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHATEAU FRONTENAC
avec la collaboration de la Distillerie Corby
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Parrainage par le C.P. 1985-1990. Éducation de Québec.
692-0310

IMMIGRÉS ET RÉFUGIÉS
Le centre Orientation Travail organise des sessions de formation et des stages en entreprise. Nous offrons une rémunération pendant toute la durée de la formation.
Immigrés et réfugiés en recherche d'emploi, venez vous inscrire!
DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
Lundi 3 octobre 1988. (Les places sont limitées)
ORIENTATION TRAVAIL
76 St-Vallier Ouest, Québec
Tél.: 648-0822

de leur colloque à Sainte-Adèle, les 7, 8 et 9 octobre. Une fois adoptées, les résolutions seront soumises au congrès des 25, 26 et 27 novembre, qui réunira les délégués de tous âges, à Saint-Hyacinthe.

Le Comité national des jeunes du Parti québécois donnait une conférence de presse, hier, à Montréal, pour présenter ses propositions, réunies en six thèmes: la politique familiale; les relations internationales et le pacifisme; l'éducation; l'environnement; la sécurité du revenu; la démocratie en entreprise.

Souveraineté
Étonnamment, il n'y aura aucun atelier sur la souveraineté.

Le président du comité des jeunes, André Boisclair, explique que les jeunes pourront quand même en traiter « de façon indirecte » lorsqu'un manifeste sur la souveraineté sera distribué durant le

congrès. Il affirme que les jeunes « sont fiers » d'être souverainistes, qu'en 1988 « ils veulent encore la souveraineté »; que la souveraineté « est encore une idée à la mode ».

Alors pourquoi pas d'atelier sur la souveraineté? « Pour des questions de temps; on a déjà six commissions », rétorque M. Boisclair.

Famille
Parmi les sujets qui, eux, feront l'objet de propositions, notons quelques idées novatrices sur la politique familiale.

Les jeunes péquistes demandent des allocations familiales de \$100 par mois, imposables. Pour favoriser la natalité, ils reprennent une recommandation déjà formulée par le Conseil des affaires sociales et de la famille: une allocation de \$1,100 pour le premier enfant et de \$550 pour les enfants suivants.

Les jeunes suggèrent aussi de prolonger le congé de maternité à 24 semaines et d'accorder un congé au père de 16 semaines, dont au moins 12 semaines devraient obligatoirement être prises après

le congé de la mère.

On suggère même une campagne de publicité pour valoriser le rôle de la famille dans la société.

Pour les garderies, les jeunes du PQ demandent de doubler le nombre de places et d'instituer un système de garde d'enfants avec les personnes âgées.

Éducation

En matière d'éducation, les jeunes péquistes reviennent avec leur revendication du droit d'évaluer l'enseignant. Compte tenu des réticences du chef Jacques Parizeau, lui-même professeur d'université, les jeunes ont adouci leur proposition. Ils revendiquent toujours le droit d'évaluer leurs professeurs, mais demandent seulement qu'on « prenne en considération » leur évaluation lors de la promotion d'un enseignant.

Ils réclament une augmentation de salaire pour les chargés de cours à l'université; ainsi que des cours de pédagogie pour les professeurs nouvellement engagés par les universités.

DES RABAIS «AÉRODYNAMIQUES»!

SUPER-LIQUIDATION HONDA PRÉLUDE S
7466\$* par semaine
Location Honda bail, aucune obligation de rachat du véhicule (location 60 mois).
* 24 000 km gratuit par année. Taxe provinciale en sus.



Honda Prelude S


Bien servi, c'est garanti!

Honda la bonne affaire!

lallier

QUÉBEC HONDA CHARLESBOURG
2000, BOUL. CHAREST OUEST 4650, 3e AVENUE OUEST
687-2525 627-1010

MONT SAINT-CASTIN
A 15 MINUTES DE QUÉBEC



VENTE 88-89 BILLETTS DE SAISON
(Incluant le ski du soir)

Adulte	270\$
Étudiant* (15 à 20 ans)	220\$
(14 ans et moins)	195\$
Enfants (5 ans et moins)	75\$
Age d'Or (60 ans +)	220\$
Couple (homme et femme résidant à la même adresse)	510\$

* Carte d'étudiant obligatoire

ABONNEMENT FAMILIAL
L'inscription du père ou de la mère et d'au moins un enfant* est obligatoire.

2 personnes	440\$
3 personnes	595\$
4 personnes	720\$
5 pers. et plus	75\$ ch.

* Étudiant de moins de 20 ans

BILLET DE SAISON: SOIR
De 18h à 22h et de 16h à 22h lorsqu'en opération 125\$

Carte d'identité obligatoire.
VISA, MASTER CARD acceptées.

NOUVEAU

- 100% neige artificielle
- addition de 200 places au chalet
- terrasse panoramique
- la "garde-ri"

HORAIRE	REMONTÉES	LOCATION EQUIPEMENTS		
	ADULTE	5 ans à 14 ans	5 ans et moins	
9h à 16h	14\$	11\$	6\$	12\$
13h à 16h	11\$	8\$	4\$	10\$
14h à 22h	14\$	11\$	6\$	12\$
16h à 22h	10\$	9\$	5\$	10\$
18h à 22h	8\$	8\$	4\$	8\$

BAZAR (skis, bottes et bâtons)
DÉPÔT SEULEMENT LES
20, 21, 22 et 23 octobre
jeudi, vendredi: 19h à 21h
samedi, dimanche: 10h à 16h
VENTE 29, 30 octobre, 5 et 6
novembre, samedis et dimanches.

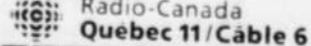
Concours: 50 ans à CBV Ça se fête

- 30,000 \$ en prix:**
- Une voiture ACURA INTÉGRA 88 de ACURA OPTIMA
 - Une croisière d'une semaine pour 2 personnes dans les Antilles sur le MERMOZ de VOYAGES BEL-AIR, CROISIÈRES SOLEIL et CROISIÈRES PAQUET.
 - Une garde-robe d'une valeur de 5,000 \$ de PLACE STE-FOY.
 - 50 baladeurs de la CLEF DE SOL.
- De 7h à 8h écoutez Robert Gillet à CBV BONJOUR et Renée Hudon à QUÉBEC EXPRESS de 15h à 16h. Du 29 août au 29 septembre, répondez à la question

quotidienne posée en ondes et faites-nous parvenir les coupons publiés tous les jours dans le SOLEIL en spécifiant le jour et la date. Tous les jours, deux baladeurs AM/FM cassette SHARP seront tirés en ondes à CBV BONJOUR et QUÉBEC EXPRESS. Les 3 grands prix seront attribués en ondes le 30 septembre à CBV BONJOUR.



Règlements disponibles à Radio-Canada. Un seul coupon par enveloppe.



Postez à: CBV 50 ans Ça se fête
Case postale 10,400, Ste-Foy, G1V 2X2,
ou déposez au mail central de Place Ste-Foy

Nom: _____
Adresse: _____
Tél. jour: _____ soir: _____
Réponse: _____
Date et jour: _____

Radio-Canada
CBV 980/Québec

Ouverture des magasins le dimanche

Québec solutionnera le dossier d'ici octobre

Le comité des députés libéraux chargés d'étudier l'épineuse question de la libéralisation des heures d'affaires a présenté hier après-midi un rapport contenant une solution qui pourrait faire consensus.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, le cabinet du ministre Pierre MacDonald, titulaire de l'Industrie, du Commerce et de la Tech-

nologie et responsable de ce dossier, a fourni cette indication, sans élaborer sur le contenu du groupe présidé par le député Maurice Richard. Plusieurs hypothèses sont examinées par les élus.

Le document fera l'objet de pourparlers la semaine prochaine,

à Jonquiére, à l'occasion de la tenue du caucus des députés libéraux. Ensuite, les discussions se transporteront au Conseil des ministres.

Hier matin, le ministre a promis que les changements seront substantiels. « Nous savons à l'avance que la solution ne plaira pas à tous. Mais la situation a assez duré ».

Le ministre vise à saisir l'Assemblée nationale du sujet avant la fin du mois d'octobre. Projet de loi ou modifications réglementaires? Le gouvernement n'a pas encore fait son lit, a rapporté l'attaché de presse de M. MacDonald, M. Robert Jolicoeur. « Mais les modifications sont tellement fon-

damentales qu'il y a de fortes chances que cela se traduise par le dépôt d'une nouvelle loi », a-t-il dit en substance.

Le ministre MacDonald a indiqué aux médias être « en accord philosophique » avec le principe d'une intervention minimale du gouvernement, voire son absence. En conséquence de quoi, « l'optimum serait de faire disparaître les 18 exceptions » contenues dans la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux.

Son attaché de presse a cependant laissé entendre que tel ne serait pas le résultat et que quelques exceptions devraient survenir au remue-ménage qui s'annonce.

Le ministre a fait savoir que les pressions, notamment des syndicats qui s'opposent à l'élargissement des heures d'affaires, ne change rien au processus. Selon lui, plus il y aura d'information, plus de groupes se feront entendre, mieux ce sera.

Il a observé que, de toute évidence, la libéralisation des heures d'ouverture plait à un grand public, mais que cela varie selon les régions et le milieu. Questionné sur le fait que seulement 18 inspecteurs sont chargés de l'application de l'actuelle loi, M. MacDonald a rétorqué: « C'est la merveilleuse conséquence que nous ne vivons pas dans un État policier ».

Les techniciens de la santé pourraient recourir à la grève

Les représentants syndicaux de l'Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec et de l'Association professionnelle des technologistes médicaux n'ont pas l'intention d'attendre la prochaine ronde de négociation pour régler le dossier de la parité salariale.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

grève illégale est envisagée.

Les techniciens de la santé réclament la parité salariale avec le personnel infirmier pour 1987 et 1988, mais le Conseil du trésor soutient qu'il n'y a pas de raisons valables pour leur accorder une telle parité. Le gouvernement suggère de poursuivre les discussions au sein d'un comité paritaire qui aurait pour mandat d'étudier la question des relativités salariales. Actuellement, le personnel infirmier gagne 3 pour 100 de plus que les techniciens de la santé.

Cette semaine, les 4,000 techniciens en laboratoire, en radiologie, en diététique, en réadapta-

tion physique et en assistance sociale, représentés par la Centrale des professionnels de la santé (CPS), sont aussi appelés à se prononcer sur le sort du dossier de la parité salariale. « La convention collective venant à échéance en décembre, les membres pourraient décider de reporter le tout dans le cadre de la prochaine négociation », a affirmé hier le président de la centrale, M. Jacques Paradis. Les techniciens pourraient également opter pour le déclenchement de la grève.

En juin, les membres de la CPS, de l'APIQ-CEQ et de l'Association des technologistes médicaux du Québec (APTMQ-CEQ) avaient fait la grève pendant trois jours. Depuis ce temps, les liens sont coupés entre la CPS et les deux groupes liés à la Centrale de l'enseignement du Québec.

Réunis lundi pour faire le point sur les dernières rencontres de négociation avec le Conseil du trésor, les 300 représentants ont manifesté la volonté de ne pas remettre le dossier à plus tard, a indiqué hier au SOLEIL le président de l'Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec (APIQ-CEQ), M. Michel Talbot. Cette semaine, les 5,500 membres des deux associations sont donc consultés sur les moyens de pression à appliquer pour faire fléchir le gouvernement. Une troisième

3 PETITS ONT PERDU LEURS




MAIS... ILS AURONT 25% DE RABAIS

SUR les mitaines Perrin
les mitaines Auclair
les mitaines de laine... à **la Marelle**

(du 28 sept. au 10 oct.)

879, Grand-Jean (coin rue du Campanile)
Tél.: (418) 658-2008

0 à 16 ans incl.



Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR

Promotion spéciale
15%
de rabais sur notre vaste choix de
MANTEAUX ET D'IMPERS DOUBLÉS

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy.
(près de l'Hôpital Laval)
656-1902

À l'occasion du **11^e** anniversaire du restaurant

APSARA

Du 29 sept. au 16 oct.
Services de plats spéciaux pour l'occasion seulement.

APSARA

Une délicieuse gourmandise
71, RUE D'AUTEUIL - 694-0232

Cuisine cambodgienne, thaïlandaise et vietnamienne



LA DIFFÉRENCE SAUTE AUX YEUX...



50%

Par le choix exceptionnel de montures dont les plus grandes marques internationales, la qualité du service et la minutie dans la fabrication et l'ajustement de vos lunettes.

En présentant cette annonce à l'une de nos succursales, vous obtiendrez un rabais de 50% sur la monture de votre choix à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture) au prix régulier.

Jacques Langlois
opticien

HAUTE-VILLE • L'Hôtel-Dieu de Québec • 694-5086
LIMOULOU • 455, 3e Avenue • 523-6690
SAINTE-FOY • 1113, route de l'Église • 659-3616

VALABLE JUSQU'AU
31 OCTOBRE 1988.

Tout autre rabais ou bon d'achat ne peut être ajouté à cette offre.

ACHAT SPÉCIAL



SPECIAL 695 \$
Reg. 995 \$

Modèle Grand Prix Cuir noir et métal laqué noir

Offrez-vous l'original « Stressless » d'EKORNES

Plus de 1 million de fauteuils inclinables « Stressless » ont été vendus dans le monde entier, cela indique bien leur confort. Les « Stressless » apportent un excellent support ergonomique pour le cou et le dos et sont ajustables dans toutes les positions. Venez vous détendre en essayant toute notre collection « Stressless ».

domicil

QUÉBEC, 1415, boul. Charest Ouest. (418) 682-5373
Montréal, Laval, Brossard, Décor Décarie, Sherbrooke, Chicoutimi

Moisie: un appel d'offres fait dans tout le Canada

« Il y a eu un appel d'offres dans tout le Canada pour la base de Moisie. Il y a eu quatorze soumissionnaires. Raymond Lefebvre et fils Ltée a offert à Travaux Publics Canada plus que les treize autres ensemble. »

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est là le résumé succinct brosse par Luc Olivier, partenaire de Raymond Lefebvre et Fils Ltée dans l'achat de la base de Moisie

et gérant du projet récréo-touristique que l'entreprise entend y développer.

« Personne ne nous a fait de cadeau », a affirmé l'homme d'affaires au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL sur la base de Moisie même.

La base de Moisie, près de Sept-Îles, a été abandonnée le 1er août par les Forces armées canadiennes à cause de sa vétusté technologique. Raymond Lefebvre et fils Ltée en prendra officiellement possession d'ici une quinzaine.

Diverses indications formulées par un ex-fonctionnaire de Travaux Publics Canada ont donné à croire que le processus d'adjudication de la vieille base radar avait

été entaché d'irrégularités.

« Sans fondement », jette M. Olivier.

« Si vous cherchez des implications du gouvernement là-dedans, vous serez bien déçu », a-t-il ajouté.

Raymond Lefebvre et Fils Ltée a offert d'emblée \$100,000; Construction du Vieux Quai, de l'homme d'affaires septilien Pierre Thibault, \$50,000; les autres, des offres symboliques.

Des négociations ultérieures avec Travaux Publics sur un certain nombre d'actifs additionnels ont porté l'offre de Lefebvre à \$187,500 et celle de Thibault à \$185,000.

Pour M. Olivier, les règles du libre marché de l'immeuble se sont exercées. Spéculations, sans plus, estime-t-il, que ces chiffres situant la valeur de la base à des niveaux beaucoup plus élevés que son coût d'achat par Raymond Lefebvre et fils Ltée.

Si l'aubaine avait été telle que ces spéculations donnent à le penser, les soumissionnaires se seraient pressés en foule aux portes de Travaux Publics Canada, a observé en substances M. Olivier.

Le projet

L'homme d'affaires a indiqué par ailleurs que le projet récréo-touristique de son entreprise, intitulé « Station balnéaire de Moisie », est susceptible d'importantes retombées économiques pour la région.

La Côte-Nord est extraordinaire, ses plages sont belles, ses rivières et ses lacs superbes. Mais en revanche, elle est peu connue, a expliqué M. Olivier.

Pour l'heure, l'entreprise est à rechercher dans les régions urbaines du Québec une clientèle touristique permanente qui s'implanterait à Moisie pour des vacances-famille ou la chasse et la

pêche. Ceci, en acquérant une résidence.

« Notre intention est de faire en sorte que les futurs propriétaires proviennent à 100 pour 100 de l'extérieur », a dit M. Olivier. De façon à maximiser par le fait même les retombées économiques sur le milieu nord-côtier.

« C'est exactement ce projet que nous avons présenté à Travaux Publics Canada », a noté M. Olivier.

« Il y a 86 maisons disponibles. C'est quelque chose d'intéressant du point de vue économique pour la région de Sept-Îles », a-t-il conclu.

Hnatyshyn refuse de dire si la GRC mène une enquête sur 2 députés du PC

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, Ray Hnatyshyn, a refusé de rejeter ou de confirmer les dires selon lesquels la GRC mène présentement une enquête sur deux députés conservateurs de Montréal.

M. Hnatyshyn, qui a promis à la Chambre des communes la semaine dernière de vérifier la véracité de cette histoire, a déclaré aux journalistes qu'il en avait fait ainsi

mais qu'il refusait de dévoiler les résultats de ses recherches.

Le député libéral de Toronto, John Nunziata, a demandé à M. Hnatyshyn la semaine dernière de confirmer les rumeurs voulant que MM. Edouard Desrosiers et

Fernand Jourdenais faisaient l'objet d'une enquête de la GRC et d'en donner la raison. M. Jourdenais a nié ces allégations mais M. Desrosiers n'a fait aucun commentaire.

« Je ne confirme ni ne nie les enquêtes », a dit M. Hnatyshyn aux journalistes. Je ne crois pas qu'il soit utile aux principes de justice naturelle de commenter chaque enquête ou chaque plainte déposée à la GRC ».

Transport de BPC

Bouchard reproche à Air Canada son «total manque de jugement»

OTTAWA — Le ministre des Transports Benoît Bouchard a envoyé, hier, à Air Canada une lettre virulente dans laquelle il reproche à la société d'État son « total manque de jugement » pour avoir transporté des BPC à bord d'avions de passagers.

par GUY TAILLEFER
de la Presse canadienne

Air Canada aurait dû avoir la « décence fondamentale de ne pas transporter des personnes et des matières dangereuses à bord du même avion », a déclaré le ministre à l'extérieur des Communes.

« J'étais furieux hier, a-t-il dit, et je le suis encore aujourd'hui. »

Le transport en trois fois par Air Canada, en novembre 87 et en juin 88, de transformateurs contenant au total 27 tonnes de BPC a été effectué dans le respect le plus strict des dispositions de la Loi sur le transport des produits dangereux. « Mais au-delà de la simple application de la loi, a soutenu le ministre, il y a aussi une question de jugement. »

« Et ils en ont manqué », a-t-il déploré, en avertissant bien la société d'État qu'il n'admettrait pas qu'une telle situation se reproduise. La lettre est adressée à M. Claude Taylor, président du conseil d'administration de la compagnie dont le siège social est à Montréal.

Les trois chargements de produits toxiques ont été livrés à Wales, en Grande-Bretagne, où se trouve un incinérateur de BPC. Les transformateurs provenaient des installations de l'entreprise situées à l'aéroport Pearson International, à Toronto.

Un porte-parole d'Air Canada a expliqué que la société d'État, qui est en voie d'être privatisée, voulait au départ transporter par camion les transformateurs jusqu'au port de Montréal, d'où ils auraient été expédiés par mer à l'incinérateur de Wales. Le ministre ontarien de l'Environnement a refusé.

M. Bouchard n'entend pas pour l'heure resserrer la Loi sur le transport des produits dangereux. Il s'attend plutôt à voir les transporteurs, quels qu'ils soient, faire preuve d'autodiscipline.

Environ 300 tonnes de BPC (biphényles polychlorés) ont été transportés, cette année, par voie aérienne au Canada, a indiqué, cette semaine, le ministre de l'Environnement Tom McMillan.

Selon M. Bouchard, qui dit avoir effectué des vérifications auprès des autres transporteurs aériens, seul Air Canada a transporté des BPC à bord d'avions de passagers. Il présume que les quelque 270 autres tonnes ont été expédiées par avion-cargo.

Le ministre a exclu l'idée d'interdire en toutes circonstances le transport de matière dangereuses par voie aérienne. La proposition est « irréaliste », a-t-il dit.

« Il faut accepter que, pour le moment, on puisse le faire », a affirmé M. Bouchard.

GRANDE OUVERTURE

Dalmys pour Enfants

Un nouveau et sensationnel univers de vêtements pour enfants. Pour filles et garçons de 3 à 14 ans. De splendides vêtements de qualité, à la mode, d'entretien facile, aisés à porter... à prix abordables.

20% de rabais

JUSQU'À SAMEDI

dalmys kids

AUTRE EMPLACEMENT: Galeries de la Capitale.

PLACE LAURIER

DEVENEZ AMBASSADEURS DU

AM & 128

LE SON D'UNE VIE

CKCV la radio des succès souvenirs

Des milliers de dollars à gagner

ET UN VOYAGE POUR 2 À CARTHAGÈNE EN COLOMBIE

JE PARTICIPE AU CONCOURS "LES AMBASSADEURS" J'AI INVITÉ DEUX PERSONNES, PARENTS, AMIS OU VOISINS À ÉCOUTER CKCV-AM-128 ET COMPLÉTE CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

MES INVITÉS SONT:

NOM _____

TÉL. _____

NOM _____

TÉL. _____

FAITES PARVENIR À: CKCV-AM-128, 800, Place d'Youville, Suite 2100 G1R 4W7
Règlements du concours disponibles à la station

Les gens de 65 ans et plus auront droit au chômage

MONTREAL (d'après PC) — La cour fédérale d'appel déclare inconstitutionnelle une disposition de la Loi sur l'assurance-chômage selon laquelle les personnes ayant atteint 65 ans n'ont plus droit à un régime complet de prestations.

Dans un jugement rendu le 23 septembre, la cour juge la clause 31 de la Loi sur l'assurance-chômage contraire au droit à l'égalité prévu à l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés.

« Il apparaît à la lecture même de l'article 31, qu'il établit une différence de traitement fondée uniquement sur l'âge des prestataires, soit un motif de discrimination énuméré à l'article 15 de la Charte », écrit le juge Bertrand Lacombe.

La Commission de l'emploi et de l'immigration peut toujours déposer une requête devant la Cour suprême, d'ici à 60 jours, pour en appeler de ce jugement.

Si la commission accepte la décision du tribunal, les personnes de 64 ans pourront dorénavant recevoir des prestations de chômage durant une période complète même après avoir atteint l'âge de la retraite, a expliqué hier en conférence de presse Me Jean-Guy Ouellet. Celui-ci est l'un des avocats qui défendaient la requérante dans cette cause, Mme Marcelle Tétrault-Gadoury.

Me Ouellet croit également qu'un autre article de la Loi sur l'assurance-chômage connaîtra le même sort, car il est lié d'une certaine façon à la décision rendue par les trois juges de la cour fédérale d'appel. L'article 3(2)a exclut cette fois des emplois assurables tout emploi d'une personne âgée de 65 ans et plus.

Mme Tétrault-Gadoury s'était présentée aux bureaux de l'assurance-chômage en septembre 1986, peu après avoir perdu son emploi à temps partiel, et avait appris qu'elle n'avait droit qu'à trois semaines de prestations d'assurance-chômage parce qu'elle avait 65 ans, alors qu'elle avait accumulé 26 semaines d'emploi assurable.

Le Mouvement Action-chômage de Montréal a d'ailleurs l'intention de former un front commun afin que le gouvernement adopte une nouvelle loi permettant aux retraités de bénéficier du jugement de façon rétroactive.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
ERIC GOURDEAU

Candidat néo-démocrate dans Montmorency-Orléans Eric Gourdeau ne s'excuse pas

Le candidat néo-démocrate dans la circonscription de Montmorency-Orléans, M. Eric Gourdeau, n'aurait pas du tout l'intention de présenter des excuses publiques à la direction du NPD-Québec pour les propos très critiques qu'il a tenus à son endroit dans une entrevue au SOLEIL, début septembre.

par JACQUES DUMAIS
LE SOLEIL

Au cours de sa réunion mensuelle à Montréal, samedi, le comité exécutif du NPD-Q sommait M. Gourdeau de se rétracter sous peine de ne pas voir sa candidature ratifiée par les autorités du parti, à la veille du déclenchement des élections générales au pays.

M. Gourdeau, histoire de ne pas jeter de l'huile sur le feu, n'a voulu faire aucun commentaire à

propos de cet ultimatum. Mais une source proche du candidat de Montmorency-Orléans a informé LE SOLEIL que celui-ci ne se soumettra pas, la candidature de M. Gourdeau étant d'ores et déjà conforme aux règles et statuts du NPD au Québec.

Rappelons que M. Gourdeau, ce chaud partisan d'une nette distinction structurelle entre le NPD-Canada et le NPD-Québec, avait comparé la structure provinciale à « un groupuscule de 50 personnes, des philosophes trots-

kistes ou léninistes qui écrivent un traité sur leur bûche ».

Dans un communiqué, le 12 septembre, le chef du NPD-Québec, M. Roland Morin, annonçait que le « cas Gourdeau » (sic) serait scruté à la loupe par l'exécutif du parti à qui « il incombe d'entretenir les candidatures fédérales, et ceci en conformité avec les statuts du NPD fédéral et de ceux de ses partis provinciaux ».

Le chef du NPD-Québec en appelait aussi au chef national, M. Ed Broadbent. Or lors de l'entrevue qu'il accordait au SOLEIL, la semaine dernière, celui-ci n'en fit pas un plat. Il se borna seulement à souligner que M. Gourdeau lui avait dit qu'il regrettrait d'avoir étalé publiquement sa perception du NPD-Québec.



Candidatures du NPD dans Charlesbourg

Deux personnes se sont montrées intéressées à briguer les suffrages pour le NPD dans la circonscription de Charlesbourg lors des prochaines élections fédérales. Il s'agit de MM. Robert Blais, un agent de sécurité, et Denis Courteau, un syndicaliste. Mme Germaine Dorval avait été choisie candidate officielle il y a quelques semaines. Toutefois, pour des raisons familiales, elle a dû retirer sa candidature. Entre-temps, selon la procédure habituelle, les candidatures de MM. Blais et Courteau seront acheminées au comité des candidatures du NPD-Québec pour vérifier leur validité. Si elles sont reçues toutes les deux, il y aura par la suite une assemblée d'investiture au cours du mois d'octobre.

Le PC dans Langeller

QUÉBEC — Les militants conservateurs du district de Langeller pourront désigner leur candidat aux prochaines élections fédérales, le dimanche 2 octobre, à 10 h, à l'hôtel Mercure, 638, Saint-Vallier. Actuellement un seul candidat est en lice, soit M. Gilles Loisel. Selon M. Luc Ouellet, les mises en candidature doivent être faites avant 10 h, le 30 septembre.

Gilles Rocheleau à Ottawa?

OTTAWA (PC) — Le député de Hull à l'Assemblée nationale et ministre des Approvisionnement et Services, Gilles Rocheleau, a laissé planer une fois de plus le mystère sur son éventuelle candidature libérale dans la circonscription de Hull-Aylmer lors des prochaines élections fédérales. Joint au téléphone à son bureau de Québec, hier, M. Rocheleau a déclaré qu'il n'avait pas encore pris de décision et qu'il ne sentait pas d'urgence pour le faire. Le député de Hull aux Communes, le Dr Gaston Isabelle, doit faire part officiellement de son retrait de la vie politique ce matin au cours d'une conférence de presse. M. Rocheleau a déclaré que cet événement n'aura aucun impact sur sa décision. Il préfère attendre le déclenchement des élections que les observateurs de la scène fédérale prévoient pour vendredi ou au plus tard en fin de semaine.

POUR VOTRE ASSURANCE HABITATION OU AUTOMOBILE

La clé, c'est Desjardins

Les produits offerts par Assurances Générales des Caisses Desjardins inc. sont maintenant plus accessibles que jamais!

Consultez simplement un agent des Assurances Générales des

Caisses Desjardins:
À votre caisse participante
ou
Au 835-6868*

Fiez-vous à Desjardins!

Comptez sur nous pour obtenir rapidement le règlement auquel vous avez droit, sans complications inutiles. Avec 44 ans d'expérience en assurances générales, nous savons que votre tranquillité d'esprit repose sur la qualité de notre service. En cas de coup dur, vous aurez besoin d'un assureur efficace. C'est pourquoi, grâce à une ligne téléphonique directe, 24 heures par jour, 365 jours par année, Desjardins est à votre écoute pour vous aider.

De l'assurance à votre caisse: une innovation qui montre bien que la clé, c'est Desjardins.

N'hésitez plus, consultez un de nos agents dès maintenant!

* De l'extérieur, sans frais au 1-800-463-5666

ASSURANCE HABITATION ET AUTOMOBILE DESJARDINS



Assurances Générales des Caisses Desjardins inc.

Desjardins

Pré-campagne électorale

John Turner promet mille et une choses

MONTREAL (d'après PC) — Le chef libéral John Turner s'est engagé à installer l'agence spatiale à Montréal une fois qu'il sera élu premier ministre du Canada.

M. Turner a fait cette promesse hier à Montréal, au cours d'une entrevue avec la Presse Canadienne.

Au cours de la même entrevue, il a promis de s'attaquer au problème des pluies acides sitôt élu, en allant rencontrer à Washington non seulement le président américain, mais aussi les membres clé du Congrès et de la Chambre des représentants, et les gouverneurs des états impliqués. Il s'est également engagé à ne pas renouveler le programme d'essais des missiles Cruise en sol canadien.

M. Turner n'était pas à cours de promesses électorales hier, puisqu'en conférence de presse en début d'après-midi, il s'est également engagé à ne pas imposer la nouvelle taxe de vente fédérale projetée par le gouvernement conservateur.

Le chef libéral a déjà affirmé à plusieurs reprises qu'il était en faveur de l'installation de l'agence spatiale à Montréal, mais hier, cette préférence s'est transformée en promesse: un gouvernement libéral installera l'agence à Montréal, n'en déplaçant au premier ministre de l'Ontario David Peterson.

Pluies acides

Le chef libéral a accusé le premier ministre Brian Mulroney d'avoir sacrifié le dossier des pluies acides afin d'amener les États-Unis à signer un accord de libre-échange.

Il a assuré qu'une fois au pouvoir, il ira plaider la cause du Canada à Washington et négocier un traité bilatéral sur les émissions atmosphériques responsables des pluies acides.

Taxe de vente

Pour poursuivre dans cette veine électorale, M. Turner a annoncé formellement en conférence de presse hier qu'un gouvernement libéral n'ira pas de l'avant avec la taxe de vente fédérale annoncée par le gouvernement conservateur.

Cette taxe, qui s'appliquera aux services et à tous les stades de fabrication des biens, pénalisera davantage les moins fortunés, qui consacrent une plus grande proportion de leur revenu à la consommation, a expliqué M. Turner. Cette taxe contribuera également à faire augmenter le taux d'inflation et augmentera le fardeau bureaucratique et les coûts administratifs des entreprises, surtout des PME, a-t-il soutenu.

M. Turner a affirmé que l'élimination de cette deuxième partie de la réforme fiscale du ministre des Finances Michael Wilson ne ferait perdre aucun revenu au trésor fédéral.

Il a cependant refusé de dire si son gouvernement allait remplacer cette taxe par une autre mesure fiscale, par exemple, par une hausse des impôts.

Joe Clark fait la promotion du Canada à l'ONU

NEW YORK (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Joe Clark, est arrivé au siège des Nations unies, hier, pour préparer la venue, aujourd'hui, du premier ministre Brian Mulroney.

Il a profité de ses rencontres et d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN pour promouvoir la candidature du Canada à un siège au Conseil de sécurité.

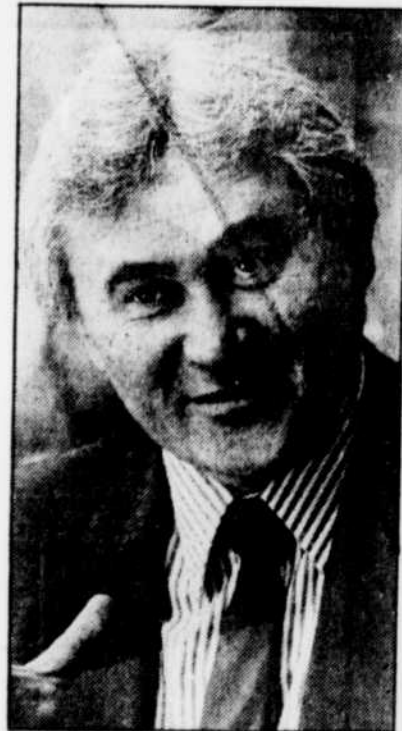
Le Canada fait la lutte à la Grèce et à la Finlande pour l'un des deux sièges non permanents alloués aux pays de l'Ouest. Les deux pays seront choisis pour une période de deux ans par une majorité des deux tiers de l'Assemblée générale.

Le président Ronald Reagan a lancé un appel pour que l'OTAN améliore encore son système de défense.

Un porte-parole de M. Clark, M. Paul Frazer, a fait remarquer à ce sujet que le Canada n'avait aucun reproche à se faire, puisqu'il maintient des troupes en Europe de l'Ouest.

M. Clark a eu des entretiens bilatéraux, après la réunion de l'OTAN, avec les ministres des Affaires étrangères de la Pologne et de la Grande-Bretagne.

Le ministre canadien doit rencontrer aujourd'hui le ministre des Affaires étrangères d'Union soviétique, M. Eduard Shevardnadze.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
MICHEL AGNAIEFF

Appui pour Agnaieff, du NPD

MONTREAL (PC) — Le candidat néo-démocrate dans la circonscription de Duvernay, M. Michel Agnaieff, a annoncé hier qu'il venait de recevoir l'appui de l'ex-député péquiste Guy Bisaillon. « C'est un geste tout à fait significatif qui démontre le degré d'enracinement du Nouveau Parti démocratique au Québec », a déclaré M. Agnaieff. L'ancien député de Sainte-Marie, qui donne des cours en communications à l'Université du Québec à Québec en plus d'agir comme consultant en communications, s'occupera du financement populaire de la campagne du NPD dans Duvernay et agira à titre de conseiller spécial auprès de M. Agnaieff. Élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1976, M. Bisaillon avait quitté le Parti québécois en 1982 pour siéger comme indépendant.

LE MONDE

Le suaire de Turin date du XIVe siècle

ROME (AP) — Les examens de laboratoire démontrent que le suaire de Turin date du XIVe siècle de notre ère et ne peut donc appartenir au Christ, a déclaré hier le conseiller scientifique de l'archevêché de Turin.

Le professeur Luigi Gonella a précisé qu'il n'avait pas encore vu le rapport officiel des trois laboratoires qui ont procédé aux datations au carbone 14, mais que toutes les fuites faites aux médias le font remonter au 14e siècle: « Quelqu'un m'a fait comprendre que ces rumeurs étaient fondées ».

« Il est évident, a poursuivi le scientifique, que quelqu'un a vendu la mèche à la presse », a-t-il ajouté. Le professeur n'a pas voulu identifier la personne qui lui a parlé des résultats des examens effectués par trois universités: Oxford, l'Université d'Arizona et l'Institut fédéral de technologie de l'Université de Zurich.

Le suaire, qui mesure environ cinq mètres de long sur un de large, laisse voir l'image floue et ensanglantée d'un homme battu et crucifié. Certains ont prétendu qu'il s'agissait du saint suaire, alors que d'autres n'y voient qu'une habile imitation.

« Nous sommes naturellement déçus de savoir qu'il s'agit d'un linceul datant du Moyen-Âge, mais seulement à cause du fait que nous le chérissions. C'est comme avoir dans son grenier un portrait qui s'avère être une photo de son grand-père. Mais vous ne l'aimez pas moins », a déclaré Gonella, cité par l'agence d'informations britanniques Press Association.

Le suaire avait été retiré de l'autel où il était gardé à l'intérieur de la cathédrale de Turin le 21 avril dernier et on en avait envoyé des morceaux dans les laboratoires ci-haut mentionnés pour y être examinés.

Le professeur Gonella a souligné que ces examens avaient été supervisés par le British Museum et les résultats auraient été envoyés à Turin par courrier spécial vendredi. Il a dit croire que l'archevêque de Turin, le cardinal Anastasio Ballestrero, en prendra connaissance aujourd'hui, à son retour d'un congé de trois jours.



Le commandant de « Discovery », Rick Hauck, aux commandes d'une navette d'entraînement.

« Discovery »: le départ est maintenu

CAP CANAVERAL (AFP) — Un porte-parole de la NASA a annoncé hier qu'on avait découvert un joint sur un moteur IUS similaire à celui qui doit permettre de placer sur son orbite définitive le satellite TDRS emporté par « Discovery ». Les techniciens doivent maintenant procéder à une série de tests pour s'assurer que le problème n'est pas présent à l'intérieur du satellite.

Robert Crippen, directeur des programmes de lancement, affirme toutefois être confiant que le problème soit résolu pour l'heure de lancement prévue. Un autre délai pour le lancement de cette mission serait un recul majeur pour la NASA qui tente de remettre à jour ses activités après la tragédie Challenger. Le départ de cette mission qui était prévue pour février dernier a déjà été repoussé cinq fois.

La conférence qu'ont tenue hier les responsables de la NASA et les principaux sous-traitants s'est très bien passée, a ajouté M. Crippen. Les cinq astronautes prenaient quant à eux quelques heures de repos.

Si les prévisions météo de l'armée de l'air à Cap Canaveral étaient hier soir jugées globalement favorables à un lan-

cement demain matin, le « temps demeure le principal point d'interrogation », la NASA ayant adopté des « règles draconiennes » dans ce domaine, a relevé le responsable. Une fusée Atlas-Centaur avait en effet été détruite le 26 mars 1987 à Cap Canaveral lors d'un tir effectué pendant un orage.

La NASA ne pourrait lancer une navette si un orage était signalé à moins de 18 km de Cap Canaveral. Un vent du sud sur le pas-de-tir ne doit pas dépasser 17 noeuds (30 km/h) tandis que la limite pour un vent latéral est de 12 noeuds (21 km/h), a expliqué M. Crippen.

« Nous sommes actuellement près des limites » autorisées, et il n'est pas inhabituel qu'elles soient dépassées en cette saison », a poursuivi le dirigeant de la NASA.

L'ouverture à la démocratie du gouvernement haïtien se confirme

PORT-AU-PRINCE (AFP, Reuter) — L'ouverture à la démocratie du nouveau régime militaire haïtien continuait de se confirmer hier.

Trois des quatre principaux dirigeants politiques haïtiens réunis au sein du Comité d'entente démocratique (CED) ont en effet été reçus hier au palais national de Port-au-Prince par le président du nouveau régime militaire haïtien, le général Prosper Avril.

Par ailleurs, le régime du général Avril annonçait la dissolution du Bureau national de coordination des micro-projets, administration où figuraient de nombreux partisans de l'ancien régime de Jean-Claude Duvalier.

MM. Marc Bazin (Mouvement pour l'instauration de la démocra-

tie en Haïti, MIDH, centriste), Louis Dejoie, (Parti agricole industriel national, PAIN, centriste) et Gérard Gourgue (Front national de concertation, centre gauche) étaient également reçus par le sergent Joseph Hébreux, leader des sous-officiers et des soldats qui ont porté le président au pouvoir le 17 septembre dernier.

Le quatrième plus important dirigeant politique du pays, le pasteur Sylvio Claude, président du

Parti démocrate chrétien haïtien (PDCH) avait déjà été reçu jeudi par le général Avril et par le sergent Hébreux, qui s'étaient également entretenus avec une délégation politico-syndicale comprenant des membres de la Confédération unitaire démocratique (KID, gauche avancée).

Selon le pasteur Claude, le général Avril s'était prononcé pour des élections dans un délai de deux ans à deux ans et demi.

D'autres dirigeants politiques haïtiens doivent encore être reçus par les responsables militaires haïtiens, dont le leader du Parti communiste, M. René Théodore, ce qui constituera une première dans l'histoire du pays.

« Déchoukage »

Un décret publié par le journal gouvernemental L'Union, annonce d'autre part le limogeage de 104 « conseillers en développement » du Bureau national de coordination des micro-projets.

Cet organisme constituait l'ossature locale du régime de Duvalier, qui utilisait les programmes de développement comme moyen de pression pour mieux contrôler le pays.

La dissolution du Bureau des micro-projets semble correspondre à un mouvement général de « déchoukage » en Haïti, où plusieurs responsables administratifs et militaires ont été déposés par leurs subordonnés.

Prix en vigueur jusqu'au 1er octobre 1988

le MANOIR des SUPERAUBAINES



Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA.)

POULETS FRAIS
Catégorie Canada "A"
Moins de 2 kg

2,16 \$/kg

98¢ /lb

ÉCONOMISEZ 50¢
Prix annoncé: 6/3,49

PEPSI-COLA OU SEVEN-UP
Bouteilles consignées 750 mL

6/2,99 Avec ce bon

Du 26 septembre au 1er octobre 1988 seulement. Limite d'un bon par client.

COOPÉRATIVE SUPERMARCHÉ IGA

CANTALOUPS
Produit des États-Unis
Canada no 1
Grosneur 23 Ch.

49¢

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

Beauport ALIMENTATION A.D.R. 885 av. Royale	Montmorency ALIMENTATION M.B. BERGERON INC. 56 av. Rue Beauport	St-Joseph-de-Beauce COOP IGA 1021 av. du Palais	COOPRIX IGA 3355 rue de la Paroisse
Charlesbourg COOP CHARLESBOURG IGA 7370 3e Avenue O	SUPERMARCHÉ A.P.E.P.N. & FILS INC. 2480 chemin Ste-Foy	St-Lambert-de-Lévis ÉPICERIE CENTRE M.A.T.I.C. INC. 1233 rue des Érables	MARCHE JUVENCE INC. 107 rue Abbé-Pierre
COOP ORSAINVILLE IGA 7010 boul. du Jardin	St-Anselme (Cité Dorchester) COOP IGA 50 rue Principale	St-Nicolas SUPERMARCHÉ CLEMENT (Clement Fuis) INC. Place Charlebois 4065, boul. St-Joseph	SUPERMARCHÉ BOVIN INC. 3280 chemin Ste-Foy
Donnacois SUPERMARCHÉ IGA 225 rue Notre-Dame	St-Jean-Christophe SUPERMARCHÉ A.P.E.P.N. & FILS INC. 912 rue Commerciale	St-Nicolas COOPRIX IGA 845 route Marie-Victoire	Sillery ALIMENTATION RAYMOND ROUSSEAU INC. 1580 chemin St-Louis
Duquesne COOP IGA BONIPRIX 2000 Parc-Labrière	St-Jean-Port-Joli COOP LA PAIX 321 route de l'Église	St-Pierre-les-Becquets ÉPICERIE J.N. MAYRAND INC. 181 route Marie-Victoire	St-Henri LES ENTREPRISES BOULANNE ET FOIRE INC. 612 1re Avenue
Lorville COOP IGA 378 rue Racine	St-Foy ALIMENTATION LAFOREST INC. 3100 rue Latour	St-Roch ALIMENTATION J.C. BÉGARDE L'ITEE 189 rue du Port	Verdun ALIMENTATION G. POULIN INC. 335 boul. Wilfrid-Hamel
COOPRIX IGA 250 rue St-Louis	Moremagny COOP IGA 70 boul. Taché O		

JUS DE LÉGUMES GARDEN COCKTAIL
ou
COCKTAIL DE TOMATES/PALOURDES E.D. SMITH

Pot de 796 ml

99¢

Prix en vigueur jusqu'au samedi 1er octobre 1988. Plus nous rétrovons le droit de limiter les quantités. Prix de vente aux mains. Le texte prévaut sur la photo jusqu'à celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Un sixième manifestant palestinien tué en 48 heures

JÉRUSALEM (AFP, AP, Reuter) — Un troisième manifestant palestinien a été tué hier par balles, lors d'affrontements avec des soldats israéliens dans la bande de Gaza occupée, selon un nouveau bilan de source palestinienne.

Ayman Abu Sharar (17 ans) a été tué sur le coup d'une balle dans l'abdomen, dans le camp de réfugiés de Nuseirat au sud de la ville de Gaza. Selon ses proches, il a été atteint d'une balle en plastique dont l'armée israélienne fait systématiquement usage pour disperser des manifestations.

C'est le sixième Palestinien abattu par les forces de l'ordre israéliennes au cours des dernières 48 heures, les plus sanglantes depuis plusieurs semaines.

Deux autres Palestiniens ont été tués hier matin dans la bande de Gaza: un jeune de 20 ans originaire de la ville de Gaza et un adolescent de 17 ans du camp de réfugiés de Khan Younis.

Au moins 18 Palestiniens ont été blessés par balles hier au cours de heurts avec l'armée israélienne dans les territoires occupés: 11 dans la bande de Gaza et sept en Cisjordanie occupée, selon un nouveau bilan palestinien.

Le chef de la police de Jérusalem a indiqué qu'il demanderait à la justice d'enquêter sur les circonstances de la mort d'un Palestinien de 23 ans lundi dans le quartier de Moukaber. Un autre Palestinien, atteint lundi de neuf balles en plastique, se trouvait dans un état critique à l'hôpital Mokassed à Jérusalem-Est.

Rabin approuvé

L'utilisation de balles en plastique a soulevé une vive polémique et a été dénoncée par de l'ONU.

Le ministre israélien de la Défense, Yitzhak Rabin, s'est néanmoins porté hier à la défense de leur utilisation. Ces balles constituent, selon lui, un instrument utile dans la lutte contre la violence dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupées, bien qu'il ait

reconnu qu'elles risquaient d'augmenter le nombre des victimes. « La balle en plastique a pour but de toucher les lanceurs de pierres, les organisateurs et les meneurs dans les manifestations », a déclaré M. Rabin lors d'une conférence de presse au camp militaire de Beit El (20 km au nord de Jérusalem). « Le fait qu'il y ait davantage de victimes parmi les émeutiers pour le même nombre de manifestations, c'est exactement notre objectif ».

Il a toutefois admis que l'utilisation importante de balles en plastique n'avait pas jusque là réduit le degré de violence dans les territoires. Rabin a assoupli le mois dernier certaines restrictions, permettant dorénavant à tout officier de tirer des balles en plastique contre les lanceurs de pierres.

L'introduction de la balle en plastique le mois dernier, qui a une plus grande portée et un plus fort impact que la balle en caoutchouc, a été suivie d'une impor-

tante augmentation du nombre des victimes.

Le FPLP dénonce

Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), de M. George Habache, a appelé hier les Nations unies et les organisations internationales à intervenir pour mettre un terme au « terrorisme sioniste » dans les territoires occupés.

Dans un communiqué distribué à Damas, le FPLP réclame « l'intervention immédiate du secrétaire général des Nations unies et du Conseil de sécurité pour mettre un terme aux massacres perpétrés par les forces d'occupation israéliennes en Cisjordanie et Gaza ».

Le communiqué du FPLP dénonce les « massacres (de lundi et mardi) qui font partie d'un plan terroriste israélien contre le peuple palestinien » et appelle l'ONU et les organisations internationales à « envoyer des commissions d'enquête sur les violations israéliennes continues des droits de l'Homme ».

Le mouvement de jeunesse palestinien Chabiba a pour sa part demandé hier à la population de la bande de Gaza de manifester et d'observer une grève générale pour protester contre le nombre important de victimes palestiniennes dans les heurts de la veille.



Ambassadeur bien escorté

Entouré par des gardes du corps de l'armée libanaise, le nouvel ambassadeur américain John McCarthy quitte les bureaux du président du Parlement Hussein Husseini après une réunion qui s'est tenue hier dans la partie ouest de Beyrouth. Les deux hommes ont parlé de la crise politique qui oppose actuellement les deux gouvernements chrétien et musulman du Liban.

LE CENTRE DU MATELAS CHIROPRATIQUE

QUÉBEC
975, 3e Avenue
(angle 10e Rue) Linolet
548-2733

SAINTE-FOY
875, Grandjean
(angle du Campanile)
654-1400

Des matelas MEILLEURS à MEILLEURS PRIX

MATELAS MOUSSE ALVÉOLÉE
60 po (Queen), garantie 20 ans
SPÉCIAL **395\$** livré

MATELAS 312 RESSORTS — FERME
39 po, garantie 10 ans
SPÉCIAL **139\$** livré

ALITRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

NOTRE COLLECTION AUTOMNE-HIVER

LES MANTEAUX DE TWEED OU UNIS
Tailles: petites et régulières

LES IMPERMÉABLES D'HIVER À DOUBLURE DÉTACHABLE
Tailles: petites et régulières

LES TAILLEURS "DAKS"
Tailles: petites et régulières

LES TAILLEURS COORDONNÉS
Tailles: petites et régulières

MANNEQUIN

MasterCard PLACE QUÉBEC VISA

une invitation au confort...

CHAUSSURES PROFONDES POUR HOMMES OU FEMMES PAR P. W. MINOR & SON, INC.

- Confort
- Qualité
- Plusieurs styles
- Disponibles dans une grande variété de largeurs

Prothèses Orthèses Savard Inc.
2575, boul. Hamel Ouest, Québec G1P 2H9
(418) 681-6381

GOODYEAR

4 POUR LE PRIX DE 3

À L'ACHAT DE PNEUS TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE

Si vous achetez 3 pneus EAGLE GT+4 à notre prix courant, vous recevrez le quatrième sans supplément.

EAGLE GT+4

4 POUR LE PRIX DE 3 À L'ACHAT DES EAGLE GT+4

DIMENSION DESSEINÉE	PRIX COURANT	PRIX DE SOLDE QUATRE PNEUS	ECONOMIES À L'ACHAT DE QUATRE
P185/70HR13	150.95	452.85	150.95
P185/70HR14	159.95	479.85	159.95
P195/70HR14	168.95	506.85	168.95
P205/70HR14	176.95	530.85	176.95
P195/60HR14	171.95	515.85	171.95
P205/60HR14	173.95	527.85	173.95
P215/60HR14	175.95	527.85	175.95
P225/60HR14	181.95	545.85	181.95
P235/60HR14	189.95	569.85	189.95
P225/70HR15	200.95	602.85	200.95
P215/65HR15	185.95	557.85	185.95
P215/60HR15	171.95	515.85	171.95
P245/60HR15	223.95	671.85	223.95
P255/60HR15	233.95	701.85	233.95

AUTRES PNEUS À PRIX RÉDUITS

RADIAL TOUTES SAISONS ÉCONOMIQUE

à partir de **54.95\$**

Flanc blanc P185/70R13

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P185/70R13	61.95
P185/80R13	67.95
P185/75R14	73.95
P195/75R14	75.95
P205/75R14	78.95
P205/75R15	81.95
P215/75R15	86.95
P225/75R15	92.95
P235/75R15	97.95

RADIAL DE PERFORMANCE LE MOINS CHER

à partir de **84.95\$**

Lettres blanches en relief P175/70R13

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P185/70R13	88.95
P195/70R13	92.95
P205/60R13	94.95
P195/70R14	99.95
P205/70R14	104.95
P215/70R14	108.95
P225/70R14	113.95
P195/60R14	102.95
P215/60R14	104.95
P235/60R14	113.95
P245/60R14	121.95
P225/70R15	118.95
P235/70R15	121.95
P215/65R15	111.95
P245/60R15	128.95
P255/60R15	131.95
P275/60R15	148.95

RADIAL ROUTIER TOUTES SAISONS POUR "PICK-UPS, FOURGONNETTES, 4X4"

à partir de **99.95\$**

WRANGLER ST 215/75R15 LN, C6

DIMENSION	PLUS	PRIX DE SOLDE
215/75R15	LN	105.95
215/85R16	LN	117.95
235/75R15	LBD	124.95
235/85R16	LN	144.95

AUTRES PNEUS À PRIX RÉDUITS

NOTRE MEILLEUR RADIAL TOUTES SAISONS

à partir de **73.95\$**

Flanc blanc P185/80R13

DIMENSION	PRIX DE SOLDE
P185/80R13	84.95
P175/80R13	81.95
P185/80R13	94.95
P205/70R14	117.95
P175/75R14	95.95
P185/75R14	98.95
P195/75R14	101.95
P205/75R14	104.95
P195/75R15	109.95
P205/75R15	112.95
P215/75R15	119.95
P225/75R15	123.95
P235/75R15	129.95

RADIAL TOUTES SAISONS TOUT TERRAIN POUR "PICK-UPS, FOURGONNETTES, 4X4"

à partir de **103.95\$**

WRANGLER AT P215/75R14 LN, C6

DIMENSION	PLUS	PRIX DE SOLDE
215/75R15	LN	110.95
235/75R15	LN	119.95
225/75R16	LN	126.95
215/85R16	LN	130.95
235/85R16	LN	136.95
700R15	LN	119.95
750R16	LN	139.95
800R16.5	LN	137.95
875R16.5	LN	148.95
950R16.5	LN	156.95
27-850R14	LBD	122.95
30-950R15	LBD	142.95
31-1050R15	LBD	157.95
31-1150R15	LBD	174.95
33-1250R15	LBD	191.95
35-1250R15	LBD	229.95
31-1050R16.5	LBD	199.95
33-1250R16.5	LBD	229.95

CENTRES DE SERVICE AUTO GARANTI GOODYEAR

1220, BOUL. CHAREST OUEST Québec, Québec 681-4646 De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 17 h 00	3115, BOUL. HOCHÉLAGA Site-Fox, Québec 653-0641 De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 17 h 00	5701, BOUL. LES GALERIES Québec, Québec 622-4191 Lundi à mercredi: de 7 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi: de 7 h 30 à 21 h 00 Samedi: de 8 h 00 à 17 h 00	2500, BOUL. MONTMORENCY Québec, Québec 666-8900 Lundi à mercredi: de 7 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi: de 7 h 30 à 21 h 00 Samedi: de 8 h 00 à 17 h 00	150, 7ème RUE Montmagny, Québec 248-7270 De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00	155, ROUTE DU PRÉSIDENT KENNEDY Lévis, Québec 833-3282 Lundi à mercredi: de 7 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi: de 7 h 30 à 21 h 00 Samedi: de 8 h 00 à 17 h 00
--	--	--	---	---	--

DÉTAILLANTS INDÉPENDANTS

PNEUS INC. 1756, BOUL. ST-JOSEPH Charlebourg, Québec 628-2244 De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00	DESHARNAIS SERVICE DE PNEUS INC. 710, BOUL. CHAREST OUEST Québec, Québec 681-6041 De 8 h 00 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00	GARAGE BENOIT GUILLIOT INC. 8550, BOUL. CLOUTIER Charlebourg, Québec 627-0940 De 7 h 30 à 20 h 00 en semaine Samedi: de 8 h 00 à 17 h 00	1900, LEON HARMEL Duberger, Québec 683-2521 De 7 h 30 à 17 h 30 en semaine Samedi: de 8 h 00 à midi
---	---	---	---

Mécaniciens en devoir pour vous servir mieux, le samedi toute la journée

Goodyear. Comptez sur nous.

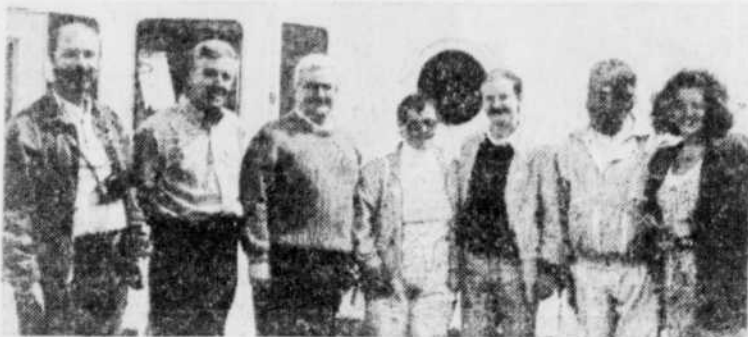
Le nouveau premier ministre polonais pourrait faire appel à l'opposition

En Bref

CONCOURS



LE SOLEIL ET CKCV FÉLICITENT LE COUPLE GAGNANT D'UNE CROISIÈRE QUÉBEC/BOSTON SUR LE "MTS JASON", AINSI QUE LES CENTAINES DE PERSONNES QUI ONT PU ASSISTER AU DÉPART DE LA TRANSAT CALSBERG 88 À BORD D'UN TRAVERSIER, LE DIMANCHE 21 AOÛT.



Sur la photo, dans l'ordre habituel, Jocelyn Fortier et Jean-Yves Gagnon de la Société des Traversiers du Québec; Gilles Laviguer, Club Voyages Duval et Laviguer; Jocelyne Gouge et Jean Dufour, notre couple gagnant; Phil Germain, de la station AM 128 et Rose-Marie Haché, du journal Le Soleil.

En collaboration



LE SOLEIL

AM 128

VARSOVIE (AFP) — Le nouveau premier ministre polonais, Mieczyslaw Rakowski, officiellement investi hier par la Diète (Parlement), a affirmé qu'il pourrait ouvrir son gouvernement à des représentants des diverses composantes de l'opposition en fonction des résultats de la table ronde pouvoir-opposition, prévue pour la mi-octobre.

M. Rakowski, qui s'est donné un délai de deux semaines pour former son cabinet, a déclaré devant le Parlement qu'il ne voulait pas perdre l'espoir de présenter à la Chambre un gouvernement élargi à des représentants de différents milieux politiques et s'efforcera de gagner la confiance d'une grande partie de la population, qui a accueilli sa nomination avec réserve.

Une telle ouverture semble d'autant plus probable que le chef de l'Etat, le général Wojciech Jaruzelski, qui a présenté le nouveau chef du gouvernement aux députés, a pour sa part précisé que le gouvernement pourra être élargi à des représentants d'autres milieux (sous-entendu opposition), en fonction des résultats de la table ronde.

Ces déclarations conciliantes, notent les observateurs, interviennent alors que le président du syndicat interdit Solidarité, Lech Walesa, vient de déclarer au magazine *Time* que l'organisation ouvrière devait être différente de celle qu'elle était en 1980, au temps de son existence légale. Le

prix Nobel de la paix s'est visiblement efforcé, remarque-t-on, de rassurer le pouvoir.

Bien que Lech Walesa réclame toujours la légalisation de Solidarité et le pluralisme syndical - ce qui lui est sans cesse refusé -, il déclare à qui veut l'entendre que le but du syndicat « n'est pas de déstabiliser le pays », ce dont il est accusé par les dirigeants polonais.

En écho à cette affirmation du leader ouvrier, le général Jaruzelski a déclaré dans l'hémicycle : « Notre position est claire : la vérité, oui, le partenariat, oui, la critique, oui, le compromis, oui, mais la mise en cause de l'ordre constitutionnel, non, la démagogie et les pressions, non ».

En dépit de ces velléités du gouvernement pour débloquer la crise politique et économique en Pologne, la personne du nouveau premier ministre ne fait guère l'unanimité, ni au sein de l'opposition, ni chez les intellectuels et moins encore dans la nomenklatura, qui voit en lui un danger pour ses privilèges.

L'opposition garde en effet en mémoire les attaques virulentes portées par M. Rakowski contre Solidarité, après sa mise hors-la-loi en 1981, et les ressentiments des militants syndicaux sont profonds contre un homme qu'ils accusent de les avoir trompés.

M. Bronislaw Geremek, un proche conseiller de Lech Walesa, a déclaré à ce propos : « M. Rakowski n'est pas connu comme un ami de Solidarité. Mais nous sommes habitués aux changements d'attitude. Tout est possible avec lui. Le tout est de savoir s'il sera le premier chef du gouvernement du dialogue ».

Iran-Irak: reprise samedi

— NEW YORK (AFP) — Les négociations de paix Iran-Irak reprendront samedi à l'ONU à New York, a confirmé hier le porte-parole de l'ONU en précisant que le secrétaire général Javier Perez de Cuellar aura la veille, vendredi, des entretiens séparés avec les ministres des Affaires étrangères iraniens et irakiens, MM. Ali Akbar Velayati et Tareq Aziz. M. Perez de Cuellar aura également vendredi un déjeuner de travail avec les ministres des Affaires étrangères des cinq Grands qui sera centré sur les moyens de débloquer ces négociations de paix.

Menacés de cécité

— GENÈVE (AFP) — Quelque 200 millions de jeunes enfants d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie sont menacés de cécité voire de mort par manque de vitamine A, indiquait hier une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon cette organisation, plus de 500,000 enfants deviennent aveugles chaque année par défaut de vitamine A et les 2-3 d'entre eux meurent quelques semaines après avoir perdu la vue. Les enfants de moins de 6 ans sont plus particulièrement menacés par ce fléau appelé xérophtalmie ou sécheresse de l'oeil. Les ravages provoqués sont encore plus fulgurants si les enfants atteints souffrent d'autres maladies infectieuses ou de diarrhées. La xérophtalmie est due à l'absence de consommation d'aliments comme le foie, le lait, le beurre, les oeufs ou de légumes comme les épinards, les carottes ou bien les mangues et les papayes.

Familles dédommagées

— LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a versé un total de 51,000 livres (\$110,000) de dédommagement à 17 familles dont les enfants ont été victimes de châtiments corporels à l'école, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Éducation. Ce règlement à l'amiable est intervenu cet été entre les autorités britanniques et ces 17 familles qui avaient porté plainte entre 1980 et 1984 devant la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg. Les châtiments corporels administrés à l'aide de baguette de bambou, de lanière de cuir et de martinet ont été abolis dans les établissements publics britanniques en 1987.

Assassinats en Sicile

— PALERME (AFP) — Au lendemain du meurtre du magistrat Antonino Saetta et de son fils par la mafia, cinq personnes ont été assassinées hier dans la soirée, dont deux à Palerme et trois à Naples, a-t-on appris de source policière. Les enquêteurs attribuent cette recrudescence sanglante à une reprise des guerres entre clans mafieux. Les cinq assassinats ont eu lieu au moment même où se déroulaient, en présence du chef de l'Etat, les funérailles du magistrat alors qu'à Rome, les responsables politiques réclament une action concrète immédiate contre la mafia.

TOUS LES VESTONS SPORT ET BLAZERS EN SOLDE

LES VESTONS SPORT MAINTENANT

79⁹⁹ ET PLUS ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

LES BLAZERS MAINTENANT

109⁹⁹ ET PLUS ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25⁰⁰

LES PANTALONS EN FLANELLE

MAINTENANT 39⁹⁹ ÉCONOMISEZ 15%

TIP TOP

LE CHEF DE FILE



La jeune fille avait monté sa disparition

NEW YORK (AFP) — Après sept mois d'enquête, l'affaire Brawley, née de la disparition momentanée d'une jeune fille noire, qui avait dégénéré en une grande controverse raciale à New York, s'est révélée être un montage total.

Tawana Brawley, 16 ans, disparue le 24 novembre dernier, avait été retrouvée quatre jours plus tard, apparemment droguée et enfermée nue dans un sac en plastique abandonné sur un bord de route de l'Etat de New York. Des slogans racistes avaient été tracés sur son torse avec des excréments d'animaux.

Interrogée, la jeune fille avait déclaré avoir été attaquée et violée par six hommes blancs, indiquant que l'un d'eux était un policier. Toutefois, ni elle, ni sa famille ne voulurent en dire plus, alors que journalistes, enquêteurs et politiciens s'emparaient de son cas.

L'affaire devait rapidement se muer en une grande controverse raciale, les conseillers noirs de la famille Brawley intimant celle-ci de boycotter la justice des Blancs et de refuser de comparaître. Le principal de ces conseillers, le révérend Al Sharpton, avait été accusé dans la presse d'être avide de médiatisation sous couvert de défendre les opprimés.

La mère de Tawana, Glenda Brawley, fut condamnée en juin à 30 jours de prison pour avoir refusé de se présenter au tribunal. Réfugiée dans une église, elle devait toutefois être reléguée au second plan de l'actualité pendant l'été, en raison d'un calendrier politique chargé.

Les enquêteurs, eux, ne l'oublièrent pas et viennent de publier les résultats de leur enquête. Il ressort notamment que:

— Tawana Brawley avait décidé de ne pas rentrer chez elle le 24 novembre dernier, sans doute par crainte du tempérament violent de l'ami de sa mère et s'était cachée pendant quatre jours dans un appartement dont la famille avait été évincée peu avant.

— L'adolescente, seule ou avec un complice, a mis en scène les conditions humiliantes dans lesquelles on l'a retrouvée, inscrivant elle-même avec des excréments de chien — quoi qu'avec des gants de caoutchouc — les slogans qui la couvraient, déchirant ses vêtements et se glissant dans un sac en plastique.



Tawana Brawley et l'avocat Al Sharpton photographiés en juillet lors d'un rassemblement à Atlanta.

— La jeune fille a ensuite trompé médecins, travailleurs sociaux, policiers, journalistes en faisant croire qu'un gang raciste lui avait fait subir un calvaire et qu'il lui en restait des séquelles physiques et psychologiques.

Début septembre, la famille Brawley a quitté l'état de New York. De toutes façons il est pro-

bable que la jeune fille ne pourrait être poursuivie, si ce n'est pour outrage à magistrat. Si l'affaire semble maintenant dépassée, il en reste un goût amer pour beaucoup, le rôle douteux du pasteur Al Sharpton n'ayant certainement pas servi la cause de la communauté noire.

La veuve de Lee Oswald croit qu'il n'a pas agi seul en assassinant Kennedy

NEW YORK (AFP) - La veuve de l'assassin du président John Kennedy, Lee Oswald, estime maintenant que son mari n'a pas agi seul et qu'il était pris « entre le gouvernement et le crime organisé ».

Mme Marina Oswald Porter (elle s'est remariée en 1965) revient ainsi dans une interview au magazine féminin *Ladies Home Journal*, daté de novembre, sur l'opinion qu'elle avait défendue après l'assassinat du 22 novembre 1963, et qui avait aidé la commission d'enquête Warren à conclure à un acte isolé. « Quand j'ai été alors interrogée, j'étais comme un chaton aveugle », affirme-t-elle.

« Je ne sais pas si Lee a tiré sur lui. Je ne dis pas non plus qu'il était innocent et qu'il ne savait rien du complot ni qu'il n'en faisait pas partie, mais je dis qu'il n'est pas forcément coupable de meurtre. Cela a été un complot complexe et brillamment exécuté. Est-ce qu'une personne intelligente peut penser que ceci a pu être organisé par une seule personne », poursuit-elle.

« Au début, je pensais que Jack Ruby (l'assassin de son mari) avait

agi sous l'empire de la passion. (...) Mais il avait des relations avec la mafia et je pense maintenant qu'on a tué Lee pour qu'il ne parle pas », précise-t-elle.

La veuve d'Oswald, qui l'avait connu alors qu'il vivait en Union soviétique et qui l'a suivi à son retour aux États-Unis en 1961, pense maintenant qu'il travaillait « pour le gouvernement américain ». Elle s'appuie sur sa connaissance du russe, ses voyages fréquents en Union soviétique, le fait qu'il ait pu la faire sortir facilement de ce pays et ses habitudes de secret.

Elle espère maintenant que la vérité émergera quand les documents de la commission Warren tomberont dans le domaine public. « Comme tout le monde je cherche à me frayer un chemin au milieu des bois. La seule différence est que j'ai un petit aperçu de l'intérieur. Seule la moitié de la vérité a été dite », conclut Mme Oswald-Porter.

Vente d'automne

DIAL

TEXTILE LTÉE

du 28 septembre au 2 octobre 88, aux 3 magasins

TISSUS LAINEUX

Valeur rég. de 10,98\$ à 19,98\$

PRIX DIAL

5.98\$

CHALLIS

Imprimé et à carreaux, 115 cm, lavable.
Valeur rég. de 5,98\$ à 9,98\$

RÉDUIT DE

25%

EXTRA-SPÉCIAL

TISSU MODE

Quadrillé prince-de-galles (marine et blanc), polyester/viscose, 150 cm.

Valeur rég. 15,98\$

9.98\$

le mètre

LOT DE TISSUS CHINTZ

Imprimés pour confection d'enveloppes de douillettes et draperies.

Valeur rég. jusqu'à 45\$ le mètre

7.95\$

le mètre

Le meilleur prix en ville!

50%

de rabais sur les patrons **SIMPLICITY** et **BUTTERICK**

Limite: 1 par client. Et vous avez droit à un 2e patron à 50% (même marque) avec un achat de tissu de 10\$ et plus.



*Enfin,
nouveau à Sainte-Foy!*
seulement

Visitez notre
Boutique de
**“HAUTE
COUTURE”**

- Tissus importés d'Europe en exclusivité
- Vivella d'Écosse

**Choix exclusif pour
couturiers et couturières**

*“La mode se démode.
Le style ne se démode pas!”*

CENTRE-VILLE:
89, rue St-Joseph Est (entre
St-Amand et Langlois)
529-2903

QUÉBEC:
568, boul. Hamel (voisin
d'Encadrements Sainte-Anne)
529-1726

SAINTE-FOY:
1177, route de l'Église (face à
Canadian Tire)
658-4422

Nous acceptons
les cartes de
rabais de nos
concurrents.

RAISINS À VIN DISPONIBLES

Pour renseignements:
Claude Fraser 682-0344

RAISINS À VIN DISPONIBLES

Pour renseignements:
Claude Fraser 682-0344

Le JARDIN MOBILE

SPÉCIAUX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 1er OCTOBRE

FRAIS FRAIS
FRAIS

CHAMPIGNONS



blancs, frais, Ontario

97¢

chopine

BROCOLI



du Québec, grosseur # 14

87¢

chacun

LAITUE EN POMME



du Québec

57¢

chacune

TOMATES ROUGES



produit Floride, pré-emballées, grosseurs 6 x 7 ou 6 x 6

97¢

lb

CAROTTES



du Québec,

1.17\$

cello 5 lb

OIGNONS



du Québec,

1.17\$

cello 5 lb

POMMES McINTOSH



1.97\$

cello 4 lb

KIWIS



grosseur # 46, produit importé

4/97¢

ORANGES



grosseur # 88, # 113: o

2.87\$

88: o douzaine

RAISINS BLEUS



produit d'Ontario,

1.97\$

panier 2 LITRES

PÊCHES PANIER 4 LITRES



produit d'Ontario

2.97\$

panier 4 l

CHOUX DE BRUXELLES



produit du Québec

87¢

chopine

ÉPINARDS FRAIS



du Québec

97¢

ARCAHIDES EN ÉCALE



grosseur Jumbo

1.27\$

FROMAGE EN GRAINS de Beauce



3.27\$

lb

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 418-842-3084 CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 418-627-0344 SAINTE-FOY 3440, rue de la Pêraie 418-657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 418-842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 418-835-5526 BEAUPORT 344, Seigneuriale 418-661-7997

• FRUITS • LÉGUMES • CHARCUTERIE • FROMAGES • PAIN • PÂTISSERIES • VINS •
LE JARDIN MOBILE INCORPORÉ

ÉTABLI EN VILLE DEPUIS 1977

LES DERNIERS
JOURS
jusqu'à samedi seulement!

FLASH FOURRURE

DES CENTAINES
DE FOURRURES
À PRIX
EXCEPTIONNELS

MANTEAUX DE
FOURRURES VARIÉES
À SACRIFIER À PARTIR DE **200\$**

CHAT SAUVAGE **1 499\$**
PEAUX ALLONGÉES

RAT MUSQUÉ **1 299\$**
NATUREL

RENARD NORVÉGIEN **1 399\$**
NATUREL

VISON NATUREL **1 999\$**
PEAUX ALLONGÉES

Grandeurs désassorties dans certaines fourrures.

Laliberté vous offre le meilleur service après-vente: ● Garantie d'un an avec police d'assurance ● Entreposage gratuit la première année ● Plan mise de côté ● Retouches normales gratuites

LE MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT

12 MOIS SANS INTÉRÊT

SEULE LA TAXE DE VENTE EST PAYABLE À L'ACHAT



PARTICIPEZ AU CONCOURS
"FOURRURE CANADIENNE EN TÊTE"

Vous pourriez gagner
une Buick Regal ou un
vêtement en fourrure.

Visitez notre magasin pour plus de détails.



OR

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

Fourrures



À L'ACHAT D'UNE
FOURRURE, OBTENEZ:

LA CARTE
Privileges

10%* de rabais sur
TOUS vos achats, MÊME
sur les prix réduits

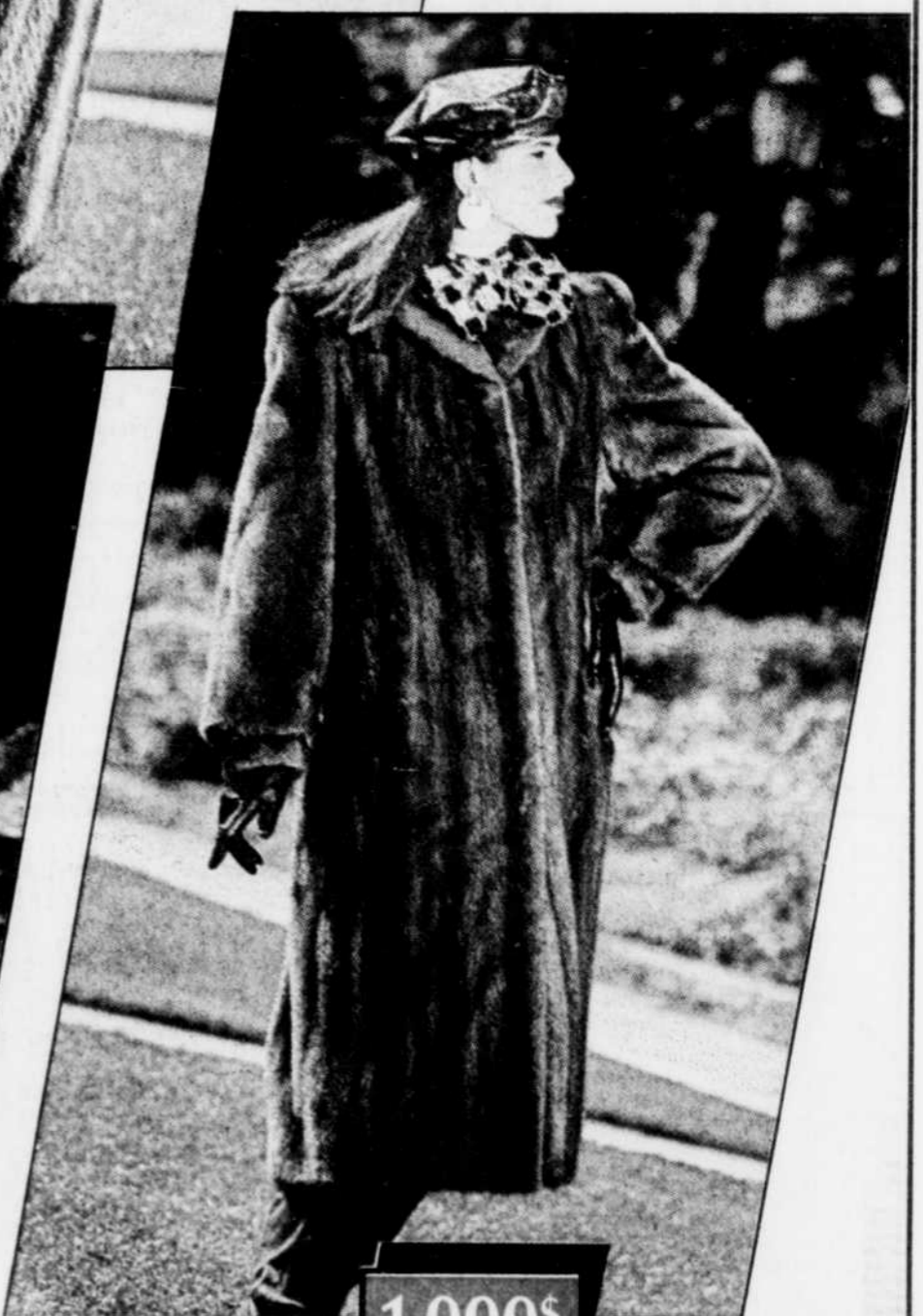
RÉPARATIONS GRATUITES
avec tout achat de
vêtements

* Non valide sur la fourrure et
les services connexes, sur les
pelisses, au restaurant et au
rayon des cosmétiques.

1 499\$



1 399\$



1 999\$